

AR
12456
1989
QAG

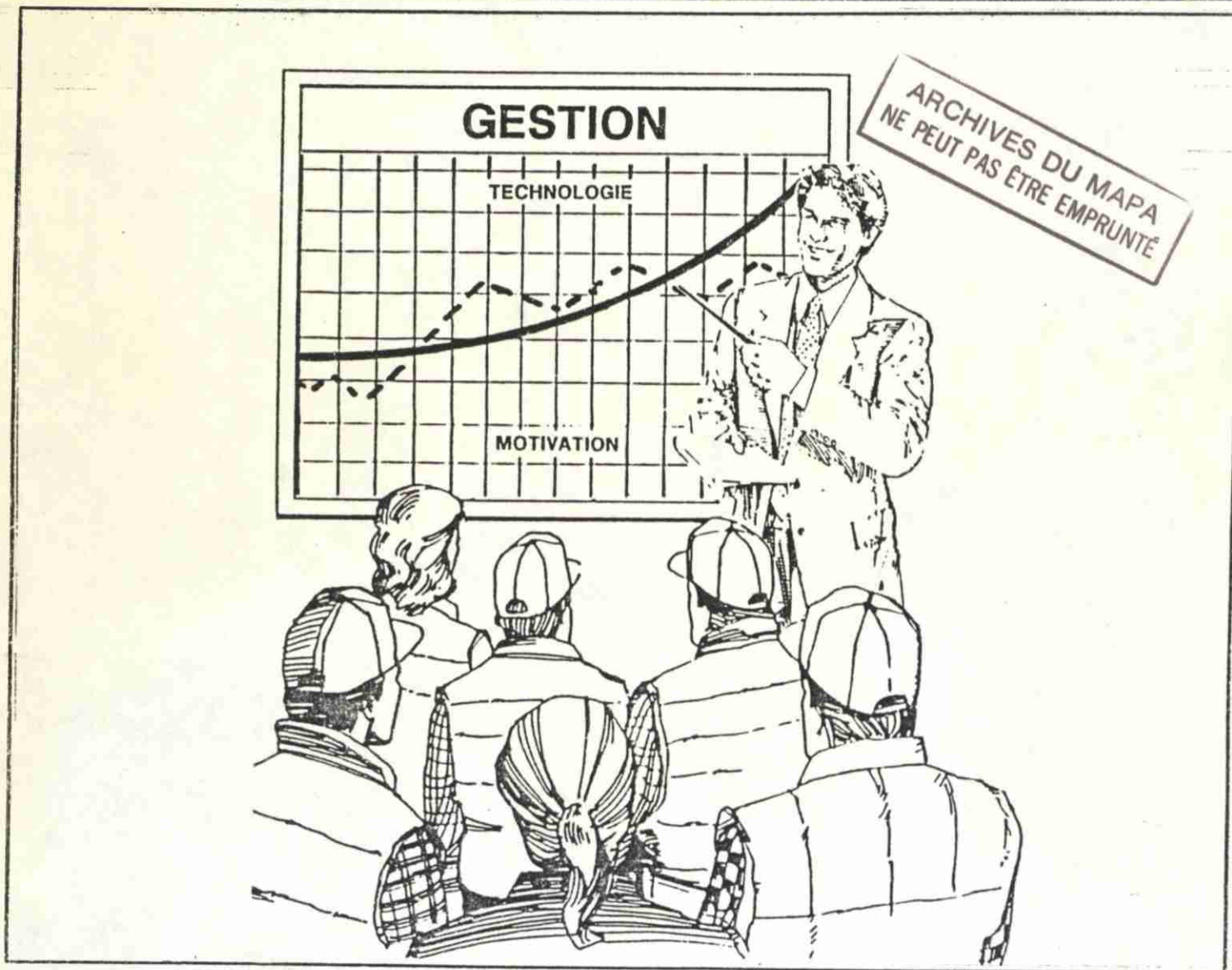
ARCHIVES DU MAPAQ
NE PEUT PAS ÊTRE EMPRUNTÉ



Mapa

JOURNÉE D'INFORMATION PRODUCTION VACHES-VEAUX

M. A. P. A. Q. région 06
Cowansville 9 février 1989



“Mon savoir... j’y vois”

ARCHIVES DU MARI
NE FUT PAS ETRE EMPRUNTE

À votre service...

**LE BUREAU RÉGIONAL DU MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES
ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC**

3230, rue Sicotte, C.P. 40, Saint-Hyacinthe, Qué. J2S 7B2 Téléphone (514) 773-3924

Directeur régional : Paul Sauvé, agr., M.B.A.

Le directeur y est entouré d'une équipe multidisciplinaire qui comprend des spécialistes en aménagement, développement professionnel agricole, grande culture horticulture ornementale, horticulture, serriculture, pommiculture, zootechnie, génie rural, promotion agro-alimentaire et relève agricole, conservation des sols et de l'eau ainsi que l'hydraulique agricole.

Directeur régional adjoint : Jean Desjardins, agr.,

BUREAUX DE RENSEIGNEMENTS AGRICOLES (B.R.A.)

SAINT-HYACINTHE

3230, rue Sicotte
C.P. 40 Saint-Hyacinthe
Tél. : (514) 773-3924

Territoire desservi : St-Thomas d'Aquin, La Présentation, St-Denis, St-Damase, Notre-Dame, Douville, Ste-Madeleine, St-Charles, St-Barnabé, St-Jude, St-Bernard, St-Hyacinthe le Confesseur, La Providence, St-Joseph, Ste-Hélène, St-Nazaire, St-Liboire, Ste-Christine, Ste-Rosalie, St-Hugues, St-Éphrem d'Upton, St-Simon, St-André d'Acton, St-Théodore, St-Pie, St-Dominique.

SAINT-BRUNO

337 est, chemin des 25,
Saint-Bruno de Montarville,
Cté Chambly J3V 4P8 Tél. : 653-8061

Territoire desservi : Boucherville, Carignan, St-Basile le Grand, St-Marc, St-Bruno de Montarville, St-Hubert, Beloeil, Varennes, Calixa-Lavallée, St-Amable, Verchères, Contrecoeur, Ste-Julie, Chambly, Greenfield Park, St-Lambert, Longueuil, St-Antoine-sur-Richelieu.

BEDFORD

9, rue du Pont
C.P. 110 Bedford
Tél. : (514) 248-3321

Territoire desservi : Bedford, Noyan, Frelighsburg, Pike River, Standbridge est et station, Dunham, Farnham, Notre-Dame de Stanbridge, St-Ignace, Ste-Sabine, Venise en Québec, Clarenceville, Cowansville, St-Armand et Rainville.

SOREL

101 rue du Roi
Sorel
Tél. : (514) 742-3758

Territoire desservi : Ste-Victoire, St-Ours, St-Rock, Ste-Anne de Sorel, Tracy, St-Robert, St-Aimé, Yamaska ouest, St-Louis, St-Pierre de Sorel.

MARIEVILLE

rue Ste-Marie
C.P. 249 Marieville
Tél. : (514) 460-4447

Territoire desservi : L'Ange Gardien, St-Césaire, St-Hilaire, Rougemont, St-Paul d'Abbotsford, Richelieu, St-Angèle de Monnoir, St-Jean Baptiste, Marieville, St-Mathias, Otterburn Park.

BIBLIOTHÈQUE
Ministère de l'Agriculture, des
Pêcheries et de l'Alimentation
200, chemin Ste-Foy, 1^{er} étage
Québec (Québec), Canada
G1R 4X6

RETENEZ CES DATES

Journées d'information organisées par le M.A.P.A.Q.

Bureau régional de Saint-Hyacinthe en collaboration avec les Bureaux de Renseignements Agricoles

"MON SAVOIR... J'Y VOIS"

DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

6 décembre

Journée d'information sur le transfert de ferme
Auditorium ITA

SOMMAIRE :

- "Vision nouvelle du transfert de ferme et alternatives"
- "La place de la femme dans l'agriculture de demain"

15 décembre

Journée d'information sur la pomiculture
Érablière La Gouderelle
138 Chemin sous-bois
Saint-Grégoire, cté Iberville

SOMMAIRE :

- "Dates de maturité comparée des variétés McIntosh, Spartan et Empire"
- "Niveaux de maturité comparés des pommiers nains, semi-nains et standard"

FÉVRIER						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

2 février

Journée d'information sur la production du soya
Auditorium ITA

SOMMAIRE :

- "Étapes et critères de sélection menant à l'enregistrement d'une nouvelle variété de soya"
- "Perspectives de développement dans l'utilisation du soya"

9 février

Journée d'information sur la production bovine
vache-veau
Cowansville

SOMMAIRE :

- "Tour d'horizon de la production vache-veau régionale"
- "Semi finition des veaux d'emboûche"

9 février

Préparation au transfert de la ferme
Sainte-Victoire, salle municipale

SOMMAIRE :

- "Les nouvelles avenues de l'établissement en agriculture"
- "État de la situation de la relève agricole"

16 février

Journée provinciale de la pomiculture
Auditorium ITA

SOMMAIRE :

- "Le contrôle des acariens"
- "Nutrition des pommiers"

16 février

Journée d'information sur les cultures alternatives
Érablière Le Rossignol
Route 20, sortie 105
30 Montée des 42, Sainte-Julie

SOMMAIRE :

- "Canola, sarrasin, foin"
- "Mais éclaté, tournesol"

16 février

Journée d'information sur les petits fruits
ITA, local B-109

SOMMAIRE :

- "Régie de la fraisière, bleuets de qualité"
- "Production de framboises de qualité"

23 février

Journée d'information sur la production ovine
ITA, local B-109

SOMMAIRE :

- "Insémination artificielle des brebis"
- "Femelles hybrides, croisement et alimentation"

23 février

Journée d'information sur le lisier
ITA, Auditorium

SOMMAIRE :

- "Interaction du lisier avec l'activité microbienne du sol"
- "Phytotoxicité et valeur monétaire du lisier"

JANVIER						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

17 janvier

Journée d'information sur le blé panifiable
Érablière Le Rossignol
(Rte 20, sortie 105)
30 Montée des 42, Sainte-Julie

SOMMAIRE :

- "Conditions d'entreposage"
- "Classification et commerce du blé"

17 janvier

Journée d'information sur la production de légumes en champ
ITA, local B-109

SOMMAIRE :

- "Techniques de pointe en production horticole"
- "Production de plants de qualité"

19 janvier

Journée d'information sur les bovins laitiers
Auditorium ITA

SOMMAIRE :

- "Conservation des ressources"
- "Structures d'entreposage du fumier et du lisier"

SEMAINE DE LA CONSERVATION DES SOLS ET DE L'EAU

24 janvier

Journée d'information sur la conservation des sols
Auditorium ITA

SOMMAIRE :

- "Perte acceptable de sol, rôle de la matière organique"
- "Le travail minimal du sol et la gestion des mauvaises herbes"

25 janvier

Journée de visites, conservation des sols et de l'eau

SOMMAIRE :

- "Tournée régionale pour voir l'effet de diverses techniques de conservation sur l'accumulation de neige sur les champs"

26 janvier

Journée d'information sur la conservation de l'eau
Auditorium, ITA

SOMMAIRE :

- "Qualité de l'eau et son utilisation optimale sur la ferme. Point de vue de spécialistes et agriculteurs sur le drainage de surface et les chambres de contrôle"

MARS						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

9 mars

Journée d'information sur le haricot sec
ITA, local B-109

SOMMAIRE :

- "Production de qualité et accès au marché"
- "Conditions de succès"

16 mars

Journée d'information porcine
ITA, Auditorium

SOMMAIRE :

- "Qualité des moulées et effet sur le classement"
- "Fève soya et régie en maternité"

REMISE 24
14 FÉVRIER

T A B L E D E S M A T I È R E S

<u>Titre</u>	<u>Page</u>
La situation et l'avenir de la production de bovins de boucherie au Québec	1
Alternative dans le boeuf semi-finition et finition	9
Annexe	17
Annexe B	18
Annexe C	19
Annexe D	20
Revue de Presse "Par ailleurs"	21
J'aime mon boeuf... c'est physique	22
État de la situation	23
Remerciements	45

La situation et l'avenir de la production
de bovins de boucherie au Québec
par: Marcel Nadeau, agronome

1- ÉTAT DE LA SITUATION

En 1987, la production bovine québécoise a généré des recettes agricoles de 220 millions \$, soit 6,5% des recettes canadiennes de ce secteur et 6,8% des recettes agricoles totales québécoises. Toutefois, pour le Québec, plus des deux tiers de ces recettes proviennent de la vente de vache de réforme des troupeaux laitiers.

Présentement, on estime que la production québécoise en carcasses A1 A2 ne couvre guère plus de 11% de nos besoins. Le Québec s'approvisionne principalement auprès des provinces de l'Ouest pour combler ses besoins en viande bovine.

Suite aux efforts soutenus de l'ensemble des intervenants, le bilan des dix dernières années montre un accroissement tant de la qualité que de la quantité de viande bovine provenant du cheptel de boucherie québécois. La réduction progressive du nombre de fermes laitières a ouvert de nouveaux horizons à l'élevage bovin. Jusqu'à ce jour, la production québécoise s'est surtout développée autour d'un modèle à deux phases: phase pré-sevrage (vache-veau) et phase combinée croissance finition.

En 1987, on dénombrait 4 840 producteurs possédant 146 274 vaches inscrits au régime de l'assurance stabilisation. De ce nombre, 1 855 possédaient moins de 20 vaches pour 39% des producteurs qui regroupent seulement 18,5% du cheptel. De plus, le même tableau nous montre que seulement 617 producteurs, soit 13% de l'ensemble possédaient plus de 50 vaches mais ils regroupaient 32% du troupeau québécois.

Le cheptel de vaches de boucherie se trouve particulièrement concentré dans les régions herbagères. En effet, les régions du Bas St-Laurent, Québec, Beauce, Estrie, Outaouais et Nord-Ouest Québécois comptent 79% des producteurs et 80% des vaches avec la plus forte concentration dans la région de l'Outaouais où l'on retrouve 18,2% des producteurs possédant 19,2% du cheptel. Le cheptel québécois de vaches de boucherie ne représente que 4,9% du cheptel canadien comparativement à l'Alberta qui possède 40% des sujets reproducteurs du Canada.

Même si la qualité des veaux et leur poids se sont améliorés de 44 lbs depuis 1979, on compte encore environ 30% des veaux pesant moins de 450 lbs aux ventes à l'encan. Si l'on estime à 100 000 le nombre de veaux commercialisables, cela représente 30 000 veaux qui sont actuellement vendus en majorité à des entreprises de semi-finition de l'Ontario. Par contre, les veaux de plus de 700 lbs sont passés de 2,9% en 1984 à 6,1% en 1987.

On constate également depuis quelques années une tendance chez les producteurs vache-veau à engraisser leurs sujets et dans certains cas plus que leurs propres sujets. Ainsi, en 1987, 286 producteurs vache-veau, soit 6% des éleveurs, engraisaient des bouvillons et que le nombre de bouvillons engraisés par ces producteurs était de 10 456, soit 17% de tous les bouvillons assurés au Québec.

La mise en place de programmes incitatifs a stimulé le secteur de l'engraissement, et de 73 producteurs comptant 6 025 bouvillons assurés au régime d'assurance-stabilisation en 1979-80, on a atteint un sommet de 1 020 producteurs avec 70 559 sujets assurés en 1986-87 pour redescendre à 879 producteurs possédant 62 848 bouvillons en 1987-88.

Sur les 879 assurés au régime d'engraissement en 1987, 411 producteurs ont engraisé 25 bouvillons ou moins alors que seulement 133 produisaient plus de 100 bouvillons par année soit seulement 13% des producteurs mais ils produisaient 70% du nombre total de sujets d'abattage. On remarque également que la majorité des engraisseurs exploitent des entreprises mixtes; soit en complément au vache-veau ou avec la production laitière, l'aviculture ou le porc.

La flambée des taux d'intérêt a occasionné des difficultés financières à plusieurs entreprises. Ainsi, plus de 40% des capacités subventionnées par la voie du programme "Aide à l'établissement de parquets d'engraissement" ont dû fermer et de ces fermetures, 69 entreprises comptaient plus de 100 têtes dont 18 opéraient plus de 400 têtes. Des prêts consentis à des engraisseurs depuis 1980 par l'Office du Crédit agricole, 25% l'ont été à des entreprises qui ne sont plus en opération actuellement.

On constate en général que les entreprises qui sont diversifiées dans d'autres productions en plus de la finition sont en meilleure situation financière globale que les entreprises uniquement spécialisées en finition. Cette constatation est confirmée par une étude menée par le département d'économie du

Collège McDonald qui mentionne que presque la moitié des parcs d'engraissement étaient déficitaires en 1986. L'analyse des bilans financiers de plusieurs parcs d'engraissement confirme également cette situation.

Il faut souligner également que les abattoirs sous inspection permanente ont bénéficié de plus de 10 millions \$ du Gouvernement du Québec au cours des dix dernières années. Cette somme a servi à la normalisation des bâtisses, au financement de projets d'expansion ou encore à des opérations de redressement d'entreprises. Malgré ces interventions, la majorité des abattoirs sous permis, contrôlant près de la moitié des abattages, sont aux prises avec un fort taux d'endettement. Plusieurs d'entre eux réussissent à survivre en raison de la marge bénéficiaire tirée de la vente de leurs sous-produits d'abattage; tout effondrement des prix de ces sous-produits risquerait en conséquence d'augmenter leur vulnérabilité. De plus, le réseau d'abattage sous inspection permanente n'est utilisé qu'à environ 40% de sa capacité.

Malgré les niveaux élevés de cotisations depuis l'instauration des deux régimes, occasionnant des déboursés de 70 millions \$ de la part des producteurs et de 140 millions de la part du Gouvernement du Québec; les compensations répétées et souvent élevées totalisant plus de 240 millions \$ ont provoqué un déficit d'environ 30 millions \$ au chapitre du fonds d'assurance.

En regard de la valeur totale assurée pour l'ensemble de la période, les compensations représentaient 35,4% de la valeur de la production dans le veau d'embouche et 15,5% pour les parquets d'engraissement.

2 - LA PROBLÉMATIQUE

Le secteur vache-veau est dans un état de rentabilité très précaire et c'est pourquoi l'intervention de l'État fut si considérable au cours des dernières années. En effet, la part de l'État par 100,00 \$ de produits vendus a atteint environ 50% en 1987-88.

Une des principales causes de cette rentabilité précaire est la petitesse des entreprises, majoritairement à temps partiel, et leur manque d'intérêt à adopter les techniques appropriées de production et d'avoir un suivi rigoureux de leur élevage. Ce type

d'exploitation amène une faible participation des éleveurs aux programmes de contrôle de performances (inférieure à 10% des éleveurs) et entraîne une connaissance plus ou moins exacte de la composition génétique et des performances réelles du cheptel.

Même avec l'implantation d'un réseau de 8 stations d'évaluation génétique, le nombre de taureaux éprouvés ne représente qu'environ 30% des besoins potentiels d'utilisation de ces sujets. Malgré ce fait, un bon nombre des quelques 450 taureaux éprouvés en 1987-88 ont difficilement trouvé preneur lors des ventes organisées par chacune des stations.

Les entreprises vache-veau sont une source importante d'utilisation des fourrages et leur disparition occasionnerait sans doute une diminution importante de l'activité économique dans plusieurs régions. De plus, ces régions pourraient envisager graduellement l'utilisation des fourrages pour la semi-finition et la finition permettant ainsi d'étaler davantage la vente de leurs sujets ou de réagir aux variations du marché.

Le contrôle des maladies et des règles de régie est insuffisant et selon certaines études, le manque à gagner dû à un certain pourcentage de vaches non gestantes et à la perte de veaux au vêlage représente une perte annuelle d'au moins 12 millions \$.

En effet, le modèle actuel de la Régie de l'assurance-stabilisation utilise une moyenne de vente de veaux égale à 70% du nombre de vaches, basé sur les résultats obtenus sur les fermes inventoriées pour établir le modèle. Par contre, un certain nombre de ces producteurs en commercialisent jusqu'à 78%. Sachant que chaque 1% de vente additionnelle amène un revenu supplémentaire de 8,65 \$ par vache, entraînant par le fait même une diminution du coût de production de 2,4 cents la livre, il devient primordial de travailler à l'amélioration de ce facteur de productivité.

Le veau étant la seule source de revenu de la production vache-veau, on constate que le nombre de livres de veaux vendu par vache est encore très insuffisant. De plus, le système de commercialisation des veaux est encore trop concentré à l'automne, ce qui a pour effet de provoquer un manque de veaux pour les parcs d'engraissement à certaines périodes de l'année et de limiter les périodes de vente pour les naisseurs.

Il apparaît que le problème majeur du secteur engraissement est un avoir faible et un manque de liquidité, principalement chez les parcs spécialisés, ce qui force l'utilisation d'un niveau très élevé de marge de crédit, affectant ainsi considérablement la rentabilité du secteur.

La gestion de telles marges de crédit nécessite une bonne connaissance en gestion financière. Or, il existe à ce niveau un manque flagrant de connaissance de la part de la majorité des propriétaires de parcs, ce qui amène souvent la prise de mauvaises décisions de financement.

D'autre part, les problèmes financiers répétés de quelques gros abattoirs ont placé certains parcs d'engraissement dans des situations difficiles.

Une grande part de la problématique dans laquelle sont plongés les établissements d'abattage de bouillons de la province réside dans le fait que ces établissements doivent commercialiser un produit similaire au boeuf importé de l'Ouest, de l'Ontario ou de l'Océanie. Actuellement, il apparaît difficile sur la base des prix de compétitionner le produit importé. Le prix est dans une large mesure le seul et unique critère d'achat du boeuf.

3 - LES SEUILS DE RENTABILITÉ

La production bovine québécoise, telle qu'elle se pratique actuellement ne permet pas de rentabiliser le secteur. En effet, les interventions gouvernementales représentaient en 1987-88, 34% des recettes totales dans le secteur du bovin de boucherie.

Le ministère de l'Agriculture ne pourrait justifier une intervention financière massive continue dans une production si la rentabilité du secteur ne peut être amélioré à moyen terme.

À partir du modèle actuel de coût de production, le seuil de rentabilité d'une entreprise vache-veau pourrait être atteint aux conditions suivantes:

- que l'amélioration de la qualité des veaux commande des prix de 0,10 \$ la livre supérieur au prix actuel soit 1,25 \$/livre;

- que le taux de veaux vendus passe de 70 à 77%, correspondant à la tranche du 1/3 supérieur des producteurs échantillonnés pour l'étude des coûts de production de 1987;
- que le poids moyen de vente des veaux passe de 525 livres à 592 livres.

D'autre part, dans le secteur engraissement, même avec les améliorations suivantes:

- diminution du taux de mortalité de 2,5 à 1,5%;
- augmentation du gain journalier de 2,1 à 2,5 lbs/jr;
- augmentation de la productivité des champs de 5%;
- amélioration du rapport qualité/prix à l'achat des veaux de 0,03 \$ la livre;
- amélioration de l'autonomie financière de 20%;

Il faudrait une augmentation de 0,06 \$/lb du prix de vente pour rencontrer le coût de production selon les données du modèle 1987-88.

4 - LES MOYENS D'ACTION

Face à la problématique fondamentale qui est la faiblesse génétique de nos troupeaux ainsi que le manque de régie et de gestion, il faudrait travailler sur les points suivants:

Implantation d'un système d'évaluation génétique et de gestion technico-économique

Fournir aux éleveurs vache-veau un outil de sélection et de gestion de troupeau souple et rapide d'utilisation afin de leur permettre d'améliorer la rentabilité de leurs entreprises grâce à une bonne sélection et une gestion éclairée des troupeaux.

Afin d'assurer la réussite d'un tel programme d'évaluation génétique et de gestion de troupeaux, un système de gestion du programme devra être mis en place.

Utilisation de l'insémination artificielle

Reconnaissant que l'amélioration génétique est la pierre angulaire dans l'amélioration de la productivité et de la rentabilité du secteur, l'utilisation de l'insémination artificielle devrait être privilégiée.

Le développement de cette technique, en plus des taureaux éprouvés en station, permettrait d'éprouver un certain nombre de taureaux par leurs progénitures fournissant ainsi la possibilité à moyen terme d'utiliser des reproducteurs dont la qualité de la descendance est connue.

Le développement de la semi-finition

La disponibilité d'environ 30 000 veaux, de fourrages et de connaissances techniques sont certainement des facteurs positifs au développement de ce mode de production. De plus, l'opportunité offerte par ce système d'élevage, d'augmenter la part du Québec dans le secteur bovin, sans accroître le nombre de vaches de boucherie apparaît fondamentale. D'ailleurs, la semi-finition sera sans doute, dans plusieurs cas, une production complémentaire d'une entreprise vache-veau.

Actuellement, plusieurs mesures d'interventions sont offertes pour les ateliers vache-veau et les parquets d'engraissement. La semi-finition est une activité encore quasi inexistante au Québec et son économie est étroitement liée au comportement du secteur.

En utilisant les terres herbagères et les techniques extensives de production, la semi-finition permet de raffermir la structure de l'élevage du bovin au Québec. Si elle s'implante dans un contexte de rationalité en considérant les meilleures conditions et les techniques les plus adaptées, la semi-finition peut constituer une alternative intéressante pour rentabiliser l'élevage bovin.

5 - LA COMMERCIALISATION

La situation actuelle nous amène à privilégier une stratégie de rationalisation et de rentabilisation des capacités d'abattage. Cela signifie qu'il faudrait favoriser:

- la fusion d'établissement sous inspection permanente;

- la valorisation des sous-produits d'abattage dans des projets de deuxième et troisième transformation;
- l'amélioration de la gestion et du contrôle de la qualité;
- la commercialisation des produits.

Compte tenu du faible volume de production de viande de boeuf de qualité susceptible d'intéresser les grandes chaînes, il semble que l'exploitation du réseau de boucherie spécialisée permettrait de positionner davantage le produit québécois sur le marché de détail. On pourrait également envisager l'alternative de promouvoir le boeuf du Québec auprès du secteur des H.R.I. (hôtels, restaurants, institutions).

Les boucheries indépendantes accapareraient près du quart du marché de détail, ce qui équivaut à plus de 3 000 carcasses par semaine. Le Québec en produit, pour sa part, environ 1 500 par semaine. Il n'est pas question de la part des établissements existants de délaisser leurs marchés actuels, notamment celui de la restauration.

6 - CONCLUSION

L'amélioration de la régie des élevages et des techniques de production réalisée à l'aide des outils proposés doublée d'un encadrement technique adéquat et d'une meilleure commercialisation devraient conduire à une meilleure rentabilisation du secteur.

Avec l'ensemble de ces améliorations, le revenu des producteurs bovins proviendra dans une plus grande proportion des recettes du marché. La réduction graduelle des besoins de compensation qui en résultera, entraînera une diminution du niveau de la cotisation qui gruge actuellement 30% de la rémunération du travail de l'exploitant garantie par le régime d'assurance-stabilisation vache-veau et 100% pour le régime engraissement.

La seule et unique voie pour la survie de la production de bovins de boucherie au Québec réside dans la diminution des coûts de production par l'amélioration de la productivité des troupeaux et des champs et la mise en place de structures de production efficaces.

ALTERNATIVE DANS LE BOEUF SEMI-FINITION ET FINITION

Par: Hubert McClelland,
Agronome

La décision d'un producteur de boeuf de rendre ses veaux à un poids plus élevé repose sur des facteurs humains, sociaux et économiques. Voici le type de question qu'il pourrait se poser avant de prendre sa décision:

Est-ce que j'ai les connaissances économiques de l'art d'acheter et de vendre des animaux sans perdre d'argent?

Est-ce que je produis des fourrages de qualité et est-ce que j'ai les facilités physiques pour faire de l'engraissement une activité économique profitable?

Au Québec, est-ce que le Gouvernement m'encourage plus à vendre mes veaux à l'automne plutôt que de les rendre à un poids supérieur à 500 livres?

Ces interrogations du producteur sont fondamentales, compte tenu que le régime québécois d'assurance stabilisation des revenus agricoles a été modifié en 1987 pour ne plus exiger les certificats d'abattage.

Pour la plupart des producteurs ayant moins de 35 à 40 vaches de boucherie, le fait de rendre leurs veaux au poids d'abattage semble irréalisable. Un emploi extérieur, l'absence ou le manque de facilités physiques, la rareté de

grains peu dispendieux et de fourrages de bonne qualité sont des critères qui empêchent un producteur de rendre ses veaux à un poids plus élevé. Un autre fait évident a été, est et sera encore, que le prix payé aux producteurs du Québec et de l'Ontario pour les veaux à l'automne est un incitatif très fort pour se départir de leurs veaux.

J'ai toujours été surpris de constater que certains éleveurs continuent de vendre leurs veaux à un prix inférieur à leur coût de production. Depuis quelques années, les engraisseurs ont dû acheter leurs veaux sur une base de marge négative de 0,30\$ à 0,40\$ la livre (plus que ce qu'il leur en coûte pour produire une livre de gain). En 1986 et 1987, nous avons assisté à une réduction de 161,000 sujets d'engraissement provenant de l'Ouest canadien tant en Ontario qu'au Québec. Ce fait important est dû à plusieurs facteurs:

- La baisse importante du nombre de vaches de boucherie au Canada;
- la dépression du marché mondial des céréales;
- les nouvelles politiques du transport des céréales dans l'Ouest canadien;
- la nouvelle réalité du fait que les fourrages seront de plus en plus importants pour la

conservation des sois dans l'Ouest du pays. Avec les fourrages vient le système bovins-fourrages étant donné que ces fourrages sont mieux commercialisés par les bovins.

Les tableaux suivants nous donnent l'évolution de la production et de la mise en marché du boeuf au Canada. J'ai intentionnellement omis les importations et les exportations de boeuf au pays, compte tenu que le Canada est un exportateur net de boeuf. A remarquer que les importations que nous faisons n'affectent pas significativement notre marché.

TABLEAU I - EVOLUTION DU CHEPTEL BOVIN PAR PROVINCE: JUIN 1981

PROVINCE	VACHES DE BOUCHERIE	CARCASSES DE BOUVILLONS OU DE TAURES DE PLUS D'UN AN
Québec	146 326	84 916
Ontario	378 311	913 675
Canada	3 517 286	2 600 912

TABLEAU II - EVOLUTION DU CHEPTEL BOVIN PAR PROVINCE: JUIN 1988

PROVINCE	VACHES DE BOUCHERIE	CARCASSES DE BOUVILLONS OU DE TAURES DE PLUS D'UN AN
Québec	160 000	71 000
Ontario	346 000	450 000
Canada	3 255 700	1 084 100

TABLEAU III - QUANTITE DE VEUX D'EMBOUCHE ET DE BOUVILLONS SEMI-FINIS QUI ONT ETE TRANSPORTES DE L'OUEST A L'EST CANADIEN

1985	1986	1987
492 638	416 548	331 345

Au Québec, le nombre de vaches de boucherie assurées par le programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) est relativement stable: soit environ 147,000 vaches. On estime qu'environ 90% des vaches du Québec font partie de ce programme. Par contre, en Ontario et au Canada, le nombre de vaches de bouche-

rie tend à diminuer de façon assez considérable (tableaux 1 et 2). Le troupeau de vaches de l'Est représente seulement de 16 à 21% du cheptel canadien pour les 15 dernières années.

Traditionnellement, en Ontario 1 million de bêtes sont abattues annuellement dont 800,000 proviennent

des bouvillons et des taures à l'engraissement. Avec leur 350,000 vaches de boucherie, ils produisent environ 250,000 veaux d'embouche disponibles pour l'engraissement et environ 330,000 bêtes proviennent de l'Ouest; ils sont donc encore déficitaires de près de 200,000 veaux. Dans la région, il y a une grande demande

pour les veaux du Québec puisque nous sommes frontaliers à ce marché; c'est donc facile de comprendre pourquoi le marché est si actif à l'automne. Les finisseurs de l'Ontario bénéficient également du programme ASRA vaches-veaux du Québec, puisque plusieurs milliers de têtes se retrouvent sur le marché, lesquelles ne seraient peut-être pas produites sans ce programme.

En 1987, il y a eu un changement au régime d'ASRA pour l'engraissement des bovins puisque les certificats d'abattage ne sont plus nécessaires pour le paiement d'assurance stabilisation pour l'engraissement des bouvillons et des taures. Ce changement est un incitatif très important pour les éleveurs du Québec à faire de la semi-finition.

Je crois bien que de promouvoir la semi-finition des veaux est plus justifiable qu'un accroissement du troupeau de vaches. De cette façon, nous ne supportons pas la production de plus de bovins tout en donnant une production accrue de viande par ferme. Nous produisons au Québec environ 120,000 veaux d'embouche par année, et environ la moitié de ceux-ci, soit 60,000 bouvillons par année sont engraisés dans les parquets d'engraissement. Si nous faisons de la semi-finition (avec les autres 60,000 veaux de 500 à 800 livres), cela équivaldrait à une production supplémentaire d'un autre

18,000,000 livres de boeuf au Québec. Ceci est équivalent à 36,000 veaux de 500 livres, sans augmenter le nombre de vaches.

Pour les éleveurs qui sont déjà inscrits au programme ASRA vaches-veaux, ils n'ont besoin que de 10 têtes à l'engraissement pour être éligibles à l'ASRA d'engraissement. Par contre, si vous n'êtes pas producteur vaches-veaux, vous devez avoir 40 têtes pour le volet engraissement. Le nombre en inventaire est calculé à partir de cinq comptages soit le premier après les encans, le deuxième et le troisième durant la saison hivernale et les quatrième et cinquième lors de la saison de pâturage. A titre d'exemple l'inventaire peut avoir lieu aux mois suivants: novembre, janvier, mars, juin et août. Pour calculer le nombre de têtes éligibles, on calcule la moyenne des cinq inventaires et on multiplie cette moyenne par le facteur "1,2". Les bovins doivent être alimentés dans un parquet d'engraissement pour être éligibles, ce qui veut dire que les animaux qui sont au pâturage ne sont pas comptabilisés lors des inventaires.

Il faut noter que si vous avez l'intention d'effectuer de la semi-finition, vous devez vous assurer d'avoir suffisamment de sujets pour être éligible à ce volet d'ASRA. Les tableaux IV, V et VI donnent des

exemples du nombre de sujets requis selon différentes hypothèses pour être éligible au régime d'ASRA d'engraissement.

Au tableau IV, nous avons la situation d'un éleveur vaches-veaux qui garde ses veaux d'embouche pour les hiverner et les vendre au mois d'avril ou bien les garder pour la saison de pâturage. Il ne faut pas oublier que les sujets qui sont à l'herbe ne sont pas calculés dans ces inventaires. Dans ce cas, il y aura des sujets dans son parquet pour trois inventaires. Il faut donc que l'éleveur ait un minimum de 15 sujets pour arriver à 10.8 têtes assurables. Au tableau V, nous avons la même situation, sauf que l'éleveur ne fait que de la semi-finition; il doit donc avoir un minimum de 40 sujets pour être éligible. Dans ce cas-ci, vous devez avoir 56 sujets lors des trois comptages pour avoir un inventaire corrigé de 40 bovins. Au tableau VI, pour un éleveur vaches-veaux qui veut vendre ses sujets au début mars dans seulement deux inventaires, celui-ci doit avoir un minimum de 23 sujets pour les deux comptages.

TABLEAU IV - Inventaire minimum pour un producteur vaches-veaux requis pour l'ASRA d'engraissement quand les bovins sont hivernés dans un parquet et mis au pâturage ou vendus comme bovins semi-finis.

MOIS D'INVENTAIRE	NOMBRE DE SUJETS
Novembre - Décembre	15
Janvier - Février	15
Mars - Avril	15
Juin	0 (non calculé au pâturage)
Août	0 (non calculé au pâturage)
<hr/>	
Nombre total en inventaire	45 têtes
Moyenne des 5 comptages	9 têtes
Nombre éligible	$9 \times 1,2 = 10,8$ têtes

*Prendre note que ce ne sont que des exemples d'inventaire.

TABLEAU V - Inventaire minimum pour un producteur qui ne fait que de la semi-finition durant l'hiver (minimum 40 sujets).

MOIS D'INVENTAIRE	NOMBRE DE SUJETS
Novembre - Décembre	56
Janvier - Février	56
Mars - Avril	56
Juin	0 (non calculé au pâturage)
Août	0 (non calculé au pâturage)
<hr/>	
Nombre total en inventaire	168 divisé par 5 inventaires = 33,6 têtes
Nombre éligible	$33,6 \times 1,2 = 40$ têtes

*Prendre note que ce ne sont que des exemples d'inventaire.

TABLEAU VI - Nombre minimum de têtes pour un producteur vaches-veaux qui amène ses bêtes à leur poids annuel en mars avec vêlage en avril/mai.

MOIS D'INVENTAIRE	NOMBRE DE TETES
Novembre - Décembre	23
Janvier - Février	23
Mars - Avril	0 (non calculé au pâturage)
Juin	0 (non calculé au pâturage)
Août	0 (non calculé au pâturage)
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>	
Nombre total en inventaire	46 divisé par 5 inventaires = 9
Nombre éligible	9 x 1,2 = 10,9 têtes

*Prendre note que ce ne sont que des exemples d'inventaire.

Quand un producteur vaches-veaux doit-il décider de faire de la semi-finition au lieu d'augmenter son troupeau? Ceci devrait être une décision économique entre le coût pour produire une livre de veau et le coût par livre de gain pour un sujet sevré. Si vous avez du pâturage et des fourrages de faible qualité, une vache transformera ces aliments d'une manière plus efficace que des bouvillons.

animales (unité animale = 1000 livres) ou 45 veaux d'embouche de 450 à 550 livres. Récemment, j'ai choisi deux fermes bien régies dans le comté de Gatineau pour composer ces deux méthodes d'élevage.

J'ai déjà comparé la production de semi-finition par rapport à une entreprise vaches-veaux. Mon calcul était basé sur une ferme de 150 acres avec un rendement fourrager moyen de 1.5 t/acre, ce qui est équivalent à une production annuelle de 225 tonnes de fourrage, ce qui permet d'alimenter 35 unités

TABLEAU VII - Sommaire du revenu brut de type de production. J'ai seulement calculé les revenus de la ferme en tenant compte des achats et du taux de remplacement requis. C'est plus un comparaison d'une mise en marché des fourrages qu'une entreprise bovine.

VACHES-VEAUX	SEMI-FINITION
<u>Nombre de sujets pour hiverner:</u>	
33 vaches, 1 taureau et 6 génisses	56 veaux à 450 lb = 25,200 lb
37,5 unités animales (U.A.)	25 U.A.
<u>Quantité de fourrage requis:</u>	
Hiver: 412 balles rondes à 225 kg/balle = 112 tonnes	Hiver: 56 bouvillons x 2 t de fourrage/tête = 112 tonnes
	Plus: 1,8 kg grain/jour/tête x 210 jours = 21,2 tonnes de grain
Été: 38 unités x 13.6 kg /jour x 155 jours = 80 tonnes	Été: 11,1 kg/jour x 135 jours x 56 têtes = 84 tonnes
Plus: 7 tonnes pour les veaux	
Total: 87 tonnes	
<u>Coût intérêt:</u>	
37,5 vaches x 1100 lb x 0,50\$ = 20 625\$	56 veaux x 450 lb x 1.20\$/lb = 30 240\$
20 625\$ à 12% = 2 475\$	30 240\$ x 12% x 345/365 = 3 430\$
<u>Production:</u>	<u>Production:</u>
33 vaches produisant 32 veaux:	56 bovins avec gain 1.5 lb/jour pour 345 jours
521 lb/veau x 1,20\$ - 625,20\$ x 32 = 20 006,40\$	1.5 lb/jour x 345 jours = 518 lb/tête Poids final = 450 + 518 = 968
5 vaches de réforme x 1100 lb x 0,50\$/lb = 2 750\$	968 lb x 56 x 0.95\$/lb = 51 497.60\$
<u>Dépréciation du taureau:</u>	
300\$/année	

TABLEAU VII (suite)

VACHES-VEAUX	SEMI-FINITION
<u>Assurance stabilisation:</u>	
Compensation 1987: 155,98\$/vache	Compensation: 169,91\$/tête
Cotisation 1988: 78\$/vache	Cotisation: 65\$/tête
Revenu net ASRA - 77,98/vache	Nombre de bouvillons (3 inventaires à l'intérieur)
77,98\$ x 33 vaches = 2 573,34\$	56 x 3 inventaires = 168 - 168/5 x 1.2 = 40 bouvillons assurables
	40 x (169,91 - 65) = 4 196,40
<u>Revenu total:</u>	<u>Revenu total:</u>
Vente des veaux + 20 006,40	Vente bouvillons 51 497,60
Vaches réforme + 2 750,00	Achat veaux (30 240,00)
ASRA + 2 573,34	Coût intérêt (3 430,00)
Coût intérêt (2 475,00)	ASRA + 4 196,40
Taureau (300,00)	
Revenu brut: 22 554,74	22 024,00
<u>Quantité de fourrage requis:</u>	
199 tonnes	196 tonnes et 21 tonnes de grain
<u>Quantité de boeuf produit:</u>	
27 veaux x 521 lb = 14 067 lb	28 980 livres pour 56 têtes
5 vaches x 1100 lb = 5 500 lb	
TOTAL = 19 567 lb	
<u>Conversion alimentaire:</u>	
99 lb de viande/tonne	148 lb/tonne de fourrage 133 lb/tonne d'aliment

Grâce aux calculs précédents, vous voyez que le revenu brut d'une entreprise qui fait de la semi-finition est équivalent à une entreprise vaches-veaux (22 024\$ vs 22 555\$). De plus, une diminution de 0,15\$ la livre du prix des veaux, soit 1,05\$ améliorera la situation de la semi-finition d'environ 3 750\$

et réduira le bénéfice des vaches-veaux du même montant, ce qui donnerait un gros avantage à la semi-finition.

Un autre facteur qui n'a pas été calculé dans ce modèle est la perte de veaux dans l'entreprise vaches-veaux. Une diminution de 10% du taux de

sevrage réduira drastiquement le profit de cette entreprise. Le taux de mortalité est beaucoup moins élevé pour la semi-finition, ce qui favorise encore ce système.

C'est donc une économie d'échelle qu'un producteur vaches-veaux peut faire grâce à la semi-finition.

Si vous avez les aliments, l'espace physique et les connaissances requises, c'est probablement intéressant de faire de la semi-finition. En annexe A, vous retrouvez des budgets qui démontrent les marges brutes selon la grosseur du troupeau lorsque vous décidez de faire de la semi-finition. Si vos coûts donnent une marge négative de 25 cents, les chances de faire un profit sont nulles sauf peut-être la composition de l'ASRA. Ces budgets sont basés sur le marché en 1986 et reflètent le potentiel de profit à ce moment.

Voici, selon moi, les conditions et les facteurs qu'un éleveur de bovins doit connaître avant de se lancer dans l'aventure de la semi-finition.

1. Une bonne qualité de fourrage, que ce soit du foin, de l'ensilage ou du pâturage, est une condition essentielle. La méthode d'entreposage peut se faire de plusieurs façons: soit avec un séchoir à foin, de l'ensilage dans un silo-meule ou l'ensilage de balles rondes. Le pâturage est la façon la plus économique de faire du gain pour la production bovine.
2. Si vous achetez des animaux, vous devez avoir le "flair" requis pour n'acheter que les sujets qui ont un bon potentiel pour faire du gain. En pesant les animaux de façon périodique après

l'achat, vous pourrez éliminer ceux qui donnent de pauvres performances.

3. Vous devez utiliser toutes les méthodes d'élevage qui vous permettent de faire plus de profit tel que des implants, le contrôle des parasites, les additifs alimentaires, etc.
4. Les conditions environnementales doivent être bonnes afin que les jeunes sujets puissent faire du gain selon leur potentiel. La boue, la poussière et l'humidité sont tous des facteurs qui peuvent provoquer une diminution de l'ingestion des aliments et du gain quotidien. M. Fox et ses associés de l'Université Cornell ont trouvé que ces conditions peuvent réduire l'ingestion jusqu'à 30%.
5. Vous devez être un bon gestionnaire de votre trésorerie.
6. S'assurer de travailler avec des vendeurs fiables lorsque vous achetez des animaux. Plusieurs producteurs de bovins avaient fait un certain profit en alimentant leurs animaux, mais ils l'ont perdu lors de la mise en marché.

En résumé, vous devez être agressif pour votre opération bovine et

connaître exactement votre coût de production. Vous devez être apte à calculer les risques et être discipliné lors de l'achat pour ne pas perdre de l'argent.

Références:

1. Livestock and Meat Trade Report 1987. Livestock Development Branch Agriculture Canada
2. Agricultural Statistics for Ontario 1981. Publication 20. Ontario Ministry of Agriculture and Food
3. Régie des Assurances Agricoles du Québec. Régime des assurances stabilisation - Bovins d'abattage
4. Predicting Dry Matter Intake of Beef Cattle. D.G. Fox. Department of Animal Science, Cornell University
5. Producteurs de viande bovine, Comté de Gatineau
6. Statistiques économiques 1988. Bureau de la statistique du Québec
7. Second Hand Grass-Pasture Demonstration Project. Renfrew County Cattlemen's Association. Ontario Ministry of Agriculture and Food; Renfrew, Ontario.

ANNEXE A: LA FINITION DES BOUVILLONS AVEC SEULEMENT DES FOURRAGES APPORTE CERTAINES DIFFICULTES

L'engraissement des bouvillons presque uniquement à l'herbe est possible, mais la technique doit être bien faite. Plusieurs éleveurs de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et la station de recherche de Kapuskasing ont démontré l'hypothèse que la croissance avec une ration à base de fourrage est possible, mais c'est plus difficile de faire la finition avec cet aliment comme base. Plusieurs fois, des éleveurs de la région m'ont démontré qu'ils pouvaient engraisser des bovins de race anglaise à l'herbe avec seulement un peu de grain. Le problème surgit lors de la vente, si l'acheteur sait que cet animal a été engraisé à l'herbe car habituellement, celui-ci paiera plusieurs cents la livre de moins. La raison est que parfois le gras de l'animal est un peu plus jaune. Ceci est

un autre exemple dans lequel l'éleveur fait un profit en produisant, mais le perd lors de la mise en marché.

Une autre raison qui rend la finition des bovins à l'herbe difficile est la diminution de l'ingestion par unité de poids métabolique à partir d'environ 800 livres (Fox et collaborateurs). Lorsque la croissance est achevée, grâce à une ration de fourrage ou de pâturage, les dernières 350 livres de gain (100 à 135 jours) doivent être faites avec une ration contenant beaucoup de grain. Ceci permet de faire la finition des bovins très rapidement et économiquement, mais dépend du coût du maïs grain.

Plusieurs animaux sont vendus à ce stade de croissance. Nous avons noté que dans la région de l'Outaouais, il y a de plus en plus d'éleveurs

qui font de la semi-finition à partir des veaux de 450 à 550 livres jusqu'au poids de 850 à 950 livres et les vendent au printemps au parquet d'engraissement qui eux, feront la finition avec une ration riche en grain.

Si des fourrages de qualité sont disponibles avec très peu de grain, le gain réalisé est presque aussi peu dispendieux que celui obtenu au pâturage par des sujets d'un an qui ont été hivernisés et ont passé l'été au pâturage (voir exemple ci-dessous). Si un éleveur-engraisseur de la région est capable de produire de façon économique, il est préférable pour lui de prendre son profit en vendant un veau semi-fini plutôt que de risquer de le finir au pâturage dont la qualité est insuffisante pour assurer une bonne finition.

Voici l'exemple d'un producteur qui, régulièrement hiverne ses veaux jusqu'à un poids de 800 livres. Avec son autorisation, voici les résultats qu'il a obtenus en 1988:

21 octobre - veau d'embouche de 575 lb évalué à 1,20\$/lb	=	690,00\$
21 février - veau semi-fini de 778 lb évalué à 1,00\$/lb	=	778,00\$
<u>Gain</u> = 203 lb pour lesquelles il a obtenu		88,00\$/tête
<u>Coût</u> = 43 balles de foin à 1,00\$/balle	=	43,00\$/tête
Grain: 178 kg à 100\$/tonne	=	17,80\$/tête
Contrôle des parasites		3,50\$/tête*
Sel, minéraux, supplément protéique		18,00\$/tête*
<u>Intérêt</u> de 8% sur 690\$ pour 120 jours		18,00\$/tête
<u>COÛT TOTAL</u>		99,50\$/tête
*Déboursés effectués		43,00\$/tête

La valeur du gain obtenu, moins les déboursés, a laissé 45,00\$ par tête... De toute façon, il n'aurait pu vendre son foin ou son grain et il n'avait pas à les acheter. A remarquer que le prix de vente obtenu n'était pas représentatif du marché à ce moment-là.

ANNEXE B

Ces budgets partiels sont préparés pour permettre à l'éleveur de comparer ses options lorsqu'il décide de faire la semi-finition des veaux d'emboûche. Ses choix sont soit de les vendre comme veaux

d'emboûche à l'automne ou soit les garder jusqu'au printemps. Ces budgets ne tiennent pas compte de l'assurance stabilisation et, à mon avis, l'entreprise devrait être rentable avant que des revenus de stabilisation soient fournis.

L'assurance stabilisation aide le producteur en cas de pertes mais ne peut compter comme un revenu net ou profit. Ces budgets vous informent et vous guident sur la marge totale possible advenant que vous décidiez d'engraisser des "short keep".

BUDGET PARTIEL 40 VACHES PLUS "SHORT KEEP" POUR L'HIVER

PRODUCTION DE VEAUX D'EMBOUCHE

40 vaches x 90% sevrage = 36 veaux	
36 veaux moins 8 génisses de remplacement = 28 veaux	
28 veaux moins 6 inconvenables pour engraissement = 22 veaux	
6 x 485 lbs = 2910 lbs x 0.95\$/lbs =	2,765\$
22 veaux x 485 lbs = 10,670 lbs x 0.95\$/lbs =	10,136\$
7 vaches de réforme	3,850\$
(1) Total	16,751\$

40 vaches plus 22 stockers pour l'hiver
BUDGET PARTIEL

Coûts additionnels foin, grain, paille	3,357\$
Ivomectin, implants	110\$
Intérêts 22 têtes = 10,136\$ à 10%, 6 mois	506\$
Revenu en moins 22 têtes x 485 lbs 0.95\$	10,136\$
A- Total revenu réduction	14,109\$

Revenu additionnel:	
22 têtes x 1.75 lbs/jour x 180 jours = 6930 lbs	
22 têtes x 485 lbs = <u>10670 lbs</u>	
B- 17600 lbs x 0.95\$/lbs	16,720\$
MARGE = DIFFERENCE B - A	2, 611\$

2611/22 = 119.00\$ TETES PAR RAPPORT (1)

NOTE: Les veaux ont été vendus de 1.00\$ à 1.20\$/livre à l'automne 1986 et les "stockers" de 700 lbs à 1.08\$ (avril 1987), mais ceci est dû au bas prix du grain. Si le prix du grain augmentait d'ici deux ou trois ans, on pourrait avoir une baisse des prix des "stockers" surtout si le prix des bouvillons ne s'améliore pas.

ANNEXE C

40 VACHES PLUS 22 'STOCKERS' POUR L'HIVER ET L'ETE

PRODUCTION DES VEAUX D'EMBOUCHE

40 vaches x 90% sevrage = 36 veaux	
36 veaux moins 8 génisses remplacement = 28 veaux	
28 veaux moins 6 inconvenables pour engraissement = 22 veaux	
6 x 485 lbs = 2910 lbs x 0.95\$/lbs =	2,765\$
22 veaux x 485 lbs = 10,670 lbs x 0.95\$/lbs =	10,136\$
7 vaches de réforme	3,850\$
(1) Total	16,751\$

40 vaches plus 22 stockers pour l'hiver et l'été
BUDGET PARTIEL

Coûts additionnels foin, grain, paille	2,736\$
Ivomectin, implants	110\$
Intérêts 22 têtes = 8,883\$ à 10%, 6 mois	883\$
Revenu en moins 22 têtes x 425 lbs 0.95\$	8,883\$
Pâturage 22 têtes x 50.00\$	1,100\$
A- Total revenu réduction	13,712\$

Revenu additionnel:

22 têtes x 1.3 lbs/jour x 210 jours =	6006 lbs
22 têtes x 425 lbs =	9350 lbs
22 têtes x 250 lbs au pâturage =	<u>5500 lbs</u>

B-	20856 lbs x 0.85\$/lbs	17,728\$
MARGE = DIFFERENCE B - A		4,106\$

4106/22 = 186.00\$ TETES PAR RAPPORT (1)

NOTE: Ce qui signifie qu'une ferme de 40 vaches aura 4106\$ de revenu brut en élevant ces 22 veaux mâles à 950 livres, avec une marge négative de 0.10\$/lb à la vente. Il est fort probable qu'il serait plus profitable de faire la mise en marché des bouvillons à l'herbe à un poids inférieur à 950 lbs, étant donné que le prix du marché sera supérieur à 0,90\$/lb.

ANNEXE D

ALIMENTATION PAR "SHORT KEEP" L'HIVER UNIQUEMENT

16 lbs/tête/jour x 180 jours = 1.3 tonne à 60.00\$/tonne
4 lbs grain/jour x 180 jours = 0.33 tonne à 160\$/tonne
3 lbs paille/jour x 180 jours = 0.25 tonne à 61\$/tonne

Pâturage 50\$/tête/an

Alimentation par sujet l'hiver et l'été

16 lbs foin/tête x 210 jours = 1.53 tonne à 61\$/tonne
2 lbs grain/tête x 210 jours = 0.20 tonne à 160\$/tonne
3 lbs paille/tête x 210 jours = 0.29 tonne à 61\$/tonne

AUTRES CONDITIONS NECESSAIRES POUR LA REUSSITE DE L'ELEVAGE PLUTOT CONVENTIONNEL:

1. Bâtisses ou abris disponibles pour la régie d'un autre groupe d'animaux sur la ferme
2. Une terre très propice aux légumineuses
3. Le pâturage disponible avec de bonnes clôtures pour un prix raisonnable de 30\$ à 60\$/tête/an, i.e. prix de gain de 0.20\$ à 0.40\$/livre
4. Les types d'animaux qui profitent de pâturage
5. Moins de subventions sur les vaches et un peu d'encouragement pour les stockers
6. La production du grain sur la ferme ou l'achat à un prix raisonnable
7. Le besoin d'avoir un marché compétitif pour l'achat des bouvillons.

Par ailleurs

Guy Paquin

Le troc de l'année, en matière de viande bovine, a sans doute eu lieu au début de septembre en Europe, alors que la Communauté économique européenne (CEE) a consenti à échanger 200 000 tonnes métriques de viande de bœuf contre le même poids de beurre en provenance de l'URSS. Les ménages soviétiques pourront enfin faire sauter des entrecôtes dans leur beurre excédentaire. Pour un certain temps, ce n'est pas en vain que l'on fera la queue aux portes de la boucherie.

Mais qu'on ne croie pas que la Communauté européenne en a fini avec ses surplus de viande bovine. Une fois le marché conclu avec les Soviétiques, les pays membres de la CEE resteront avec 570 000 tonnes de viande de bœuf excédentaire sur les bras. Ce n'est qu'une très faible amélioration sur les 650 000 tonnes excédentaires du début de 1987.

De tels excédents, et les ventes à rabais qu'ils entraînent, indiquent clairement que l'Europe est loin d'avoir réglé l'épineux problème de l'harmonisation de ses programmes agricoles. D'après le *Financial Times* de Londres, « on s'attend à ce qu'il y ait une sérieuse mise à jour dans le secteur [bovin] avant la fin de l'année afin d'imposer une discipline stabilisatrice ».

Y aura-t-il resserrement des quotas pour réduire l'excédent, ou le succès des opérations de dumping dans les pays de l'Est et du Tiers-Monde encouragera-t-il la surproduction ? La première solution semble la plus raisonnable : elle réduirait les budgets que la CEE réserve pour payer la différence entre les gains des producteurs et les prix à rabais payés par les pays acheteurs de surplus.

De plus, une réduction importante des surplus et des stocks pousserait les prix européens à la hausse, ce qui n'est pas pour déplaire aux producteurs qui vivent avec la même structure de prix depuis plus d'un an. En attendant le miracle, Bruxelles étudie les offres de la Bulgarie, de la Roumanie et de la Yougoslavie pour son bœuf excédentaire. Il est temps de couper dans le gras, messieurs-dames.

L'effet bœuf de Brian

Deux repas de bœuf le même jour pour M. Mulroney, en pleine tournée électorale dans la région de Kitchener-Waterloo. À ce rythme, on parlera bientôt du « gros gars de Baie-Comeau » ! C'est le prix qu'a dû payer le premier ministre sortant pour gagner l'électorat rural du sud de l'Ontario. Maintenant que Brian a gagné, le libre-échange pourrait faire disparaître le bœuf canadien. C'est sans doute pourquoi le chef conservateur a mis les bouchées doubles. Ou alors, inspiré par les sondages, M. Mulroney s'est dit que c'était sa dernière chance de manger du bœuf aux frais des électeurs. Je n'ose imaginer la quantité de frites que Brian et Mila se sont tapées quand ils ont fait campagne dans l'Île-du-Prince-Édouard !

Pas de problèmes, Brian, parce que...

... parce que le chirurgien-chef (*Surgeon General*) des États-Unis vient d'absoudre la viande rouge de toute accusation de nuisance à la santé du public, en plus de recommander spécifiquement l'inclusion de la

viande maigre dans une diète-santé. Selon le *Drovers Journal*, la viande rouge maigre est particulièrement bénéfique pour les enfants, les adolescents et les femmes en âge d'enfanter. C'est la première fois qu'une agence de gouvernement américain relie aussi directement la bonne santé à la qualité de la nutrition, dénonçant explicitement la mauvaise alimentation comme cause majeure des crises cardiaques, du cancer, du diabète et de l'obésité. On s'attend à ce que le rapport encourage encore plus les producteurs américains à fournir de la viande maigre aux consommateurs.

Le Québec numéro 1 pour le bœuf

De toutes les provinces canadiennes, c'est au Québec que les citoyens dépensent le plus d'argent pour l'achat de viande rouge, particulièrement du bœuf. C'est également ici que le veau et le lapin trouvent le plus preneurs. Voilà la bonne nouvelle que l'*Ontario Farmer* a trouvé à la lecture d'une étude de Statistiques Canada. Le sondage date de 1986.

L'étude comporte aussi des résultats étonnants pour les Québécois. Nous qui étions traditionnellement de gros mangeurs de porc, cretons, pattes de cochon, roti de porc, bacon et ragouts de boulettes, nous sommes devenus les plus faibles consommateurs de viande fraîche de porc.

Les produits de la boulangerie et les céréales en général sont essentiels à la diète des Québécois. C'est ici que les croissants, muffins, bagels et baguettes trouvent le plus d'amateurs.

Par contre, comparés aux autres Canadiens, nous n'aimons que modérément le poulet, les produits laitiers et les œufs. Ajoutons enfin que ce sont naturellement les « Newfies » qui achètent le plus de fast-food au pays.

Des droits d'auteur sur mon veau ? Non, mais !

Les producteurs devront-ils payer des droits d'auteur quand ils vendront les rejets d'animaux obtenus par génie génétique ou par tout autre méthode brevetée ? Non, du moins grâce à une loi passée à la Chambre des représentants des États-Unis. D'après la même loi, les labos qui font des recherches en utilisant des animaux produits sous brevet d'invention doivent, eux, payer des redevances aux inventeurs.

La loi devance de loin le problème puisqu'il n'existe actuellement, aux États-Unis, qu'un seul animal vivant protégé (façon de parler...) par un brevet d'invention. Il s'agit d'une souris de laboratoire. Aucun producteur agricole n'a jusqu'ici démontré d'intérêt particulier pour la pauvre bête qui n'a sans doute pas la moindre idée du processus d'apprenti sorcier qui lui a valu d'être de ce monde. L'intérêt des producteurs grandira sans doute très vite quand la science produira les premières vaches à deux pis et les premiers poulets à quatre cuisses. Ce ne sont pas les électeurs qui s'en étonneront : quand on a vu autant de visages à deux faces...

J'aime mon bœuf... c'est physique !

TOUT LE MONDE a besoin de protéines, de fer et d'une alimentation moins grasse. Voilà une bonne raison d'aimer le bœuf, car il constitue une excellente source de protéines complètes de haute qualité et une des meilleures sources de fer facilement assimilable par l'organisme. C'est aussi le principal message qui sera communiqué cette année dans le cadre de la nouvelle campagne de publicité du Centre d'information sur le bœuf : « J'aime mon bœuf... c'est physique ! »

Selon des études de marché, les attitudes des consommateurs à l'égard du bœuf se sont sensiblement améliorées au cours des dernières années. En effet, la proportion des personnes disant servir davantage de repas à base de bœuf augmente sans cesse : elle est passée de 49 p. 100 en 1982 à 68 p. 100 en 1984 et à 75 p. 100 en 1987. Une attitude plus positive envers le bœuf se traduit bien sûr par une demande accrue, donc par de meilleurs prix pour les producteurs.

Cependant, même si le bœuf est actuellement la viande préférée des Canadiens et si on le sert plus souvent que tout autre aliment protéique, les perceptions négatives sur sa valeur nutritive sont encore présentes dans l'esprit de certains consommateurs. Aujourd'hui, le tiers d'entre eux déclarent qu'ils mangent moins de bœuf en raison de leurs inquiétudes sur sa composition nutritionnelle et principalement sur sa teneur en gras qui demeure le principal obstacle.

Par ailleurs, les résultats d'une récente recherche du CIB indiquent que la majorité des consommateurs mangeraient plus de bœuf s'ils connaissaient mieux sa valeur nutritive et s'ils savaient qu'il ne contient qu'une faible quantité de

gras et de calories. Ainsi, la campagne « J'aime mon bœuf... c'est physique ! » a été conçue pour accentuer les hautes qualités nutritionnelles du bœuf, et particulièrement sa teneur élevée en protéines et en fer ainsi que sa faible teneur en gras.

À la télévision, le thème « J'aime mon bœuf, c'est physique ! » est véhiculé avec une touche d'humour dans trois messages de 15 secondes. Le premier met en vedette une grand-mère débordante d'énergie qui, tout en faisant des pirouettes, parle de l'importance du bœuf comme source de protéines. Le deuxième porte sur la teneur en fer du bœuf et montre une jeune femme dynamique qui soulève des haltères. Enfin, le troisième présente un jeune homme visiblement en bonne forme physique qui fait des exercices sur un cheval d'arçon, dé-

montrant l'avantage d'un bœuf plus maigre et plus faible en calories, mais toujours aussi nutritif !

La large diffusion de ces messages permettra à la campagne de publicité de rejoindre 95 p. 100 des foyers canadiens au cours de la période allant d'octobre 1988 à mai 1989.

Par ailleurs, des annonces publicitaires paraîtront dans les revues *Santé*, *Châtelaine*, *Madame au foyer*, *Sélection du Reader's Digest*, *TV Hebdo*, *Coup de pouce* et *Actualité*. On y retrouvera les mêmes personnages de la grand-mère, de la jeune femme et du jeune homme, en plus de renseignements supplémentaires sur la qualité nutritive du bœuf.

Pour appuyer la campagne aux points de vente, du matériel publicitaire sera offert aux marchés d'alimentation. Ce matériel comprend des cartes de comptoir, des mobiles de tablette, des étiquettes autocollantes de recettes ainsi que des brochures.

Francine Ranger-Smith
Responsable du bureau de
Montréal du CIB



BOVITEQ

UN SERVICE DE QUALITÉ

BOVITEQ vous offre la possibilité d'accueillir vos vaches donneuses en pension pour les récolter de façon régulière.

Ce service vous permet ainsi d'avoir en tout temps des embryons congelés de qualité.

Un service de commercialisation d'embryons congelés est aussi disponible.

1425, Grand Rang
Saint-François
C.P. 577
Saint-Hyacinthe
(Québec) J2S 7A9
Tél. (514) 774-7949
Télex 05-830542

1. ÉTAT DE LA SITUATION

En 1987, la production bovine québécoise a généré des recettes agricoles de 220 millions \$, soit 6,5% des recettes canadiennes de ce secteur et 6,8% des recettes agricoles totales québécoises. Toutefois, pour le Québec, plus des deux tiers de ces recettes proviennent de la vente de vache de réforme des troupeaux laitiers.

Présentement, on estime que la production québécoise en carcasses A1 A2 ne couvre guère plus de 11% de nos besoins. Le Québec s'approvisionne principalement auprès des provinces de l'Ouest pour combler ses besoins en viande bovine.

Suite aux efforts soutenus de l'ensemble des intervenants, le bilan des dix dernières années montre un accroissement tant de la qualité que de la quantité de viande bovine provenant du cheptel de boucherie québécois. La réduction progressive du nombre de fermes laitières a ouvert de nouveaux horizons à l'élevage bovin. Jusqu'à ce jour, la production québécoise s'est surtout développée autour d'un modèle à deux phases: phase pré-sevrage (vache-veau) et phase combinée croissance-finition.

Cependant, nous devons admettre que les secteurs de la production et de l'abattage des bovins de boucherie au Québec en sont encore au stade d'une industrie naissante et, par conséquent, de nombreuses entreprises connaissent des difficultés qui mettent en péril leur viabilité et désintéressent la relève. En fait, ce secteur n'a jamais pu prendre une expansion susceptible de lui assurer sa pérennité dans un marché ouvert, dont les principaux paramètres économiques sont dictés dans un contexte nord-américain.

Malgré tout, le Québec dispose toujours des ressources nécessaires au développement de ce secteur, que ce soit au niveau des fourrages et des pâturages, de la quantité de veaux produits ainsi que des outils d'intervention mis en place par l'État, notamment les régimes d'assurances agricoles et les programmes d'aide à l'investissement et à la production.

1.1 La production

1.1.1 Vache-veau

En 1987, on dénombrait 4 840 producteurs possédant 146 274 vaches inscrits au régime de l'assurance stabilisation. De ce nombre, 1 855 possédaient moins de 20 vaches pour 39% des producteurs qui regroupent seulement 18,5% du cheptel (tableau 1). De plus, le même tableau nous montre que seulement 617 des producteurs, soit 13% de l'ensemble possédaient plus de 50 vaches mais ils regroupaient 32% du troupeau québécois.

L'analyse du **tableau 2** nous démontre que le cheptel de vaches de boucherie se trouve particulièrement concentré dans les régions herbagères. En effet, les régions du Bas St-Laurent, Québec, Beauce, Estrie, Outaouais et Nord-Ouest Québécois comptent 79% des producteurs et 80% des vaches avec la plus forte concentration dans la région de l'Outaouais où l'on retrouve 18,2% des producteurs possédant 19,2% du cheptel. Le cheptel québécois de vaches de boucherie ne représente que 4,9% du cheptel canadien comparativement à l'Alberta qui possède 40% des sujets reproducteurs du Canada (**tableau 3**).

Même si la qualité des veaux et leur poids se sont améliorés de 44 lbs depuis 1979 (**tableau 4**), on compte encore environ 30% des veaux pesant moins de 450 lbs aux ventes à l'encan (**tableau 5**). Si l'on estime à 100 000 le nombre de veaux commercialisables, cela représente 30 000 veaux qui sont actuellement vendus en majorité à des entreprises de semi-finition de l'Ontario. Par contre, les veaux de plus de 700 lbs sont passés de 2,9% en 1984 à 6,1% en 1987 (**tableau 6**).

On constate également depuis quelques années une tendance chez les producteurs vache-veau à engraisser leurs sujets et dans certains cas plus que leurs propres sujets. Ainsi le **tableau 7** nous fait voir qu'en 1987, 286 producteurs vache-veau, soit 6% des éleveurs, engraisaient des bouvillons et que le nombre de bouvillons engraisés par ces producteurs était de 10 456, soit 17% de tous les bouvillons assurés au Québec.

Il faut également reconnaître que la production de vache-veau constitue une assise importante de l'industrie agricole dans plusieurs régions du Québec et en particulier dans les régions de l'Outaouais et du Nord-Ouest du Québec.

Du côté de l'utilisation d'outil de sélection génétique, on remarque que seulement 411 producteurs utilisaient activement le "**Programme d'évaluation génétique (P.E.G.)**" au 1er juin 1988, ce qui représente seulement 8% des producteurs.

Quant au programme de médecine préventive de l'A.S.A.Q., seulement 284 producteurs vache-veau et 61 engraisseurs se sont prévalus du service en 1987.

1.1.2 Engraissement

Le secteur engraissement de bouvillons est encore très jeune au Québec. En effet, si ce n'est que de quelques entreprises dispersées dans la plaine de Montréal qui étaient des pionnières dans le domaine, très peu de bouvillons étaient engraisés au Québec avant les années 80.

La mise en place de programmes incitatifs a stimulé le secteur, et de 73 producteurs comptant 6 025 bouvillons assurés au régime d'assurance-stabilisation en 79-80, on a atteint un sommet de 1 020 producteurs avec 70 559 sujets assurés en 1986-87 pour redescendre à 879 producteurs possédant 62 848 bouvillons en 87-88 (tableau 8).

Sur les 879 assurés au régime d'engraissement en 1987, 411 producteurs ont engraisé 25 bouvillons ou moins alors que seulement 133 produisaient plus de 100 bouvillons par année soit seulement 13% des producteurs mais ils produisaient 70% du nombre total de sujets d'abatage (tableau 9). On remarque également que la majorité des engraisseurs exploitent des entreprises mixtes; soit en complément au vacheveau ou avec la production laitière, l'aviculture ou le porc.

L'engraissement de bouvillons se concentre principalement dans deux régions, soit la région de Montréal et Québec Beauce (tableau 10). Par contre, c'est dans les régions de St-Hyacinthe et de l'Assomption que l'on rencontre la taille moyenne d'entreprise la plus élevée.

Même si le Québec a connu une augmentation importante de la production de bouvillons au cours des 10 dernières années, il demeure que nous ne produisons que 3% des bouvillons canadiens (tableau 3).

La flambée des taux d'intérêt a occasionné des difficultés financières à plusieurs entreprises. Ainsi, plus de 40% des capacités subventionnées par la voie du programme "Aide à l'établissement de parquets d'engraissement" ont dû fermer et de ces fermetures, 69 entreprises comptaient plus de 100 têtes dont 18 opéraient plus de 400 têtes (tableau 11). Des prêts consentis à des engraisseurs depuis 1980 par l'Office du Crédit agricole, 25% l'ont été à des entreprises qui ne sont plus en opération actuellement.

On constate en général que les entreprises qui sont diversifiées dans d'autres productions en plus de la finition sont en meilleure situation financière globale que les entreprises uniquement spécialisées en finition. Cette constatation est confirmée par une étude menée par le département d'économie du Collège McDonald qui mentionne que presque la moitié des parcs d'engraissement étaient déficitaires en 1986. L'analyse des bilans financiers de plusieurs parcs d'engraissement confirme également cette situation.

Il se dessine actuellement une tendance, principalement chez les gros parcs, à engraisser des bouvillons semi-finis en complément aux veaux d'embouche afin d'étirer sur une plus longue période les ventes de bouvillons finis.

1.2 La commercialisation

La Fédération des producteurs de bovins est à mettre en place un projet d'enchères électroniques comme moyen de vente de tous les bouvillons d'abattage engraisés dans la province. Le projet prévoit que tous les bouvillons devront passer par le système d'enchères et, qu'à l'image du système en vigueur pour la vente des sujets de réforme, les producteurs seront rémunérés sur une base carcasse. La mise en place est prévue sous peu.

L'implantation d'un tel système permettra aux producteurs d'être mieux informés des prix payés sur les marchés. L'accessibilité d'un plus grand nombre d'acheteurs potentiels devrait, par ailleurs, garantir de meilleurs prix aux éleveurs.

Du côté des établissements d'abattage, on se dit favorable au projet dans la mesure où ce dernier permettra sur une base provinciale d'avoir un accès plus étendu aux sources d'approvisionnement. Le projet d'enchères électroniques est accompagné de modalités qui garantiront un paiement rapide aux producteurs.

En résumé, le projet d'enchères électroniques devrait permettre de bonifier les prix payés aux producteurs tout en permettant aux abattoirs d'avoir accès à un plus large éventail d'approvisionnement québécois. Le respect des règles du jeu par chacune des parties en assurera la survie.

Il faut souligner également que les abattoirs sous inspection permanente ont bénéficié de plus de 10 millions de dollars du gouvernement du Québec au cours des dix dernières années. Cette somme a servi à la normalisation des bâtisses, au financement de projets d'expansion ou encore à des opérations de redressement d'entreprises. Malgré ces interventions, la majorité des abattoirs sous permis, contrôlant près de la moitié des abattages, sont au prise avec un fort taux d'endettement. Plusieurs d'entre eux réussissent à survivre en raison de la marge bénéficiaire tirée de la vente de leurs sous-produits d'abattage; tout effondrement des prix de ces sous-produits risquerait en conséquence d'augmenter leur vulnérabilité. De plus, le réseau d'abattage sous inspection permanente n'est utilisé qu'à environ 40% de sa capacité.

Les abattoirs exemptés de permis (dits "B"), au nombre de 162 et qui contrôlent environ 8% des abattages de bovins, devraient pour leur part être incités, à court terme, à se conformer aux normes environnementales et opérationnelles, le tout sans incitatif financier du gouvernement, comme le recommandait en mai dernier le comité d'étude ministériel sur le commerce des produits carnés au Québec.

1.3 La formation

Bien qu'il existe un réseau d'institutions d'enseignement offrant de la formation agricole, bien peu de producteurs de bovins se sont prévalus du service. En effet, au cours des dernières années, 3 cours ont été offerts aux producteurs soit: engraissement de bovins de boucherie, production vaches-veaux et santé générale d'un troupeau de bovins de boucherie. Ces trois cours ont été dispensés à un total de 10 groupes de producteurs et ont rejoint 159 producteurs au total.

Quant au cours par correspondance "Bovins de boucherie", 811 personnes s'y sont inscrites depuis sa parution en 1983.

En plus de ces cours de formation agricole, de nombreuses journées d'information ont été données par les différents bureaux de renseignements agricoles du Ministère.

1.4 La recherche et le transfert technologique

Les ressources consacrées à la recherche et au transfert technologique en viande bovine sont peu existantes au Québec. En effet, chacune des deux universités dispensant un cours d'agriculture mène un projet de recherche totalisant des montants de 47 000 \$. Quant à la station de recherche de Deschambault, un seul projet de recherche concernant le bovin de boucherie est actuellement sous étude pour un budget de 351 000 \$. D'autre part, la Faculté de médecine vétérinaire de St-Hyacinthe mène actuellement deux projets sur une période de 3 ans pour un budget total de 407 500 \$.

Pour sa part, Agriculture Canada, via sa station de Lennoxville, a dans son plan de travail d'ici 1991, 5 projets de recherche se rapportant aux bovins de boucherie. L'ensemble de ces projets requerra des budgets de 150 000 \$. De plus, Agriculture Canada, mène par la voie de son programme "Aide à l'innovation technologique", trois projets répartis sur une période de 3 ans pour un budget total de 158 600 \$.

1.5 Les mesures d'aide consenties par le Gouvernement du Québec à la production de viande bovine

Les interventions du Gouvernement du Québec en matière agricole s'appuient sur trois principaux instruments: les régimes d'assurances agricoles, les programmes de financement agricole et les programmes d'aide à l'investissement et à la production.

1.5.1 Les régimes d'assurances agricoles

L'instauration du régime d'assurance-stabilisation dans le secteur des bovins de boucherie a grandement contribué à maintenir le sec-

teur, principalement en période de chute du marché et de la flambée des taux d'intérêt du début des années 80.

Dans le secteur des bovins de boucherie, deux régimes ont été mis en place: celui du veau d'embouche (1976) et du bouvillon d'engraissement (1979).

Le nombre de participants au régime d'assurance pour le veau d'embouche a connu une forte croissance depuis son instauration en 1976-77. En effet, de quelques 1 300 assurés avec 39 000 vaches lors de l'instauration du régime, le nombre d'adhérents s'est graduellement accru à chaque année pour se stabiliser à environ 4 850 assurés avec 170 000 vaches au cours des deux dernières années. A la fin de l'année financière 1987-88, le fonds du régime déclarait un déficit d'exploitation de 22,2 millions \$.

Quant au régime d'assurance pour le bouvillon d'engraissement, mis en place en 1979, le nombre d'adhérents est passé de 73 au début du régime avec 6 025 bouvillons assurés à 1 020 et 70 559 sujets assurés en 1986-87 pour redescendre à 879 et 62 848 sujets assurés en 1987-88. Le déficit accumulé du fonds s'élevait à 7,8 millions \$ à la fin de 1987-88. L'annexe 1 démontre l'évolution des prix du boeuf depuis 1980 comparativement à l'évolution du prix garanti. On peut y remarquer l'écart considérable entre les deux courbes qui permet d'expliquer les fortes compensations versées.

Malgré les niveaux élevés de cotisations depuis l'instauration des deux régimes, occasionnant des déboursés de 70 millions \$ de la part des producteurs et de 140 millions de la part du Gouvernement du Québec; les compensations répétées et souvent élevées totalisant plus de 240 millions \$ ont provoqué un déficit d'environ 30 millions \$ au chapitre du fonds d'assurance.

En regard de la valeur totale assurée pour l'ensemble de la période, les compensations représentaient 35,4 % de la valeur de la production dans le veau d'embouche et 15,5 % pour les parquets d'engraissement.

1.5.2 Les programmes de l'Office du Crédit agricole du Québec

De 1980-81 à 1987-88, l'Office du Crédit agricole du Québec a consenti aux entreprises spécialisées dans la production bovine des prêts à long terme d'une valeur de plus de 54,4 millions \$. Près de 61,4% de ces prêts ont été accordés aux entreprises spécialisées dans la production de veau d'embouche, alors que les parquets d'engraissement obtenaient 24,1% de ce montant total. Finalement, les entreprises

intégrées (veau d'embouche et bouvillon) recevaient 14,5% des montants consentis.

Cependant, du 1er avril 1979 au 31 mars 1988, il y a eu 18 faillites, ventes forcées ou abandons au niveau des emprunteurs à long terme dont la seule production était l'engraissement des bouvillons. Parmi ceux-ci, 11 exploitaient sous la forme d'un parquet d'engraissement.

Parmi ces 18 cas, les réclamations ont été payées en entier dans 11 cas et le montant moyen de la perte payée a été de 169 600 \$ par cas. Dans les 7 cas à compléter, la perte moyenne sera sensiblement du même ordre de grandeur.

1.5.3 Les programmes d'aide à l'investissement et à la production

Les interventions financières du Ministère se sont caractérisées par une réduction graduelle du programme d'aide à l'hivernement des bovins de boucherie et par son remplacement par des mesures d'aide financière à l'investissement dans des infrastructures physiques de production.

Ce n'est qu'à partir de 1979 que le programme d'aide à l'établissement de parquets d'engraissement, qui existait depuis 1975, a connu son véritable essor. Cette croissance est imputable à un assouplissement de la condition d'éligibilité qui fixait à 50 têtes comparative-ment à 400 têtes la taille minimale des parquets admissibles. Une part importante de l'aide financière accordée était consacrée à l'achat de matériaux et au coût de la main-d'oeuvre nécessaire à la construction ou à la transformation des bâtiments.

Un programme similaire d'investissement a été initié en 1980 dans le secteur des ateliers vaches-veaux. Ce programme a intégré des programmes existants tels l'aide à l'achat de taureaux éprouvés et l'aide à la production de bovins de boucherie de qualité.

En 1982-83, le Ministère instaurait un programme visant à implanter un réseau de stations d'évaluation des taureaux de boucherie et en 1987-88, deux programmes regroupaient toutes les mesures d'intervention soit: "Aménagement de bâtiments d'élevage" et "Amélioration de la productivité des élevages".

Le programme "Aménagement de bâtiments d'élevage" prévoit une aide financière pour la construction, l'aménagement ou la transformation de bâtiments appropriés ainsi que pour l'achat et l'installation des équipements spécifiques à l'élevage concerné.

Quant au programme "Amélioration de la productivité des élevages", il prévoit une aide financière pour l'aménagement ou l'achat d'équipements nécessaires à la manutention et la pesée des animaux, l'achat des matériaux requis à la construction de clôtures permettant l'utilisation de pâturages en rotation pour la production de bouvillons finis ou semi-finis. Ce programme prévoit également une aide à la construction de plates-formes de béton nécessaires à l'établissement de silos-meules ou à l'entreposage de l'ensilage de balles rondes. Finalement, ce programme prévoit une aide financière à la mise en place et à l'opération de stations d'évaluation génétique des taureaux de boucherie.

De plus, les producteurs de bovins de boucherie peuvent bénéficier de tous les autres programmes agricoles applicables à leur entreprise tels: drainage souterrain, améliorations foncières, conservation et gestion du sol, syndicats de gestion, club de production, etc...

En plus de ces différents programmes, des sommes importantes ont été versées dans le cadre des programmes "Assurance-santé animale" et "Aide à la rationalisation du secteur des viandes et commercialisation".

1.5.4 Synthèse de l'intervention gouvernementale

Au total, l'État québécois a consenti près de 180 millions \$ au secteur de la production bovine depuis 1981-82 par la voie des différents programmes disponibles (annexe 4). De ce montant, 123 millions ont été versés en vertu du programme d'assurance-stabilisation. Un résumé de l'intervention gouvernementale est fourni à l'annexe 4.

2. LA PROBLÉMATIQUE

2.1 Rappel de la problématique

Au cours des quinze dernières années, plusieurs documents ont fait état de la problématique dans le secteur de la production de la viande bovine. Cette problématique s'articulait autour de deux constats principaux.

1. Le Québec était largement déficitaire quant à ses approvisionnements en viande bovine.
2. Le Québec détenait le potentiel nécessaire pour développer une telle production.

Le premier constat mettait en relief le fait que le Québec ne produisait que 15% à 25% de ses besoins en viande de boeuf. Cette situa-

tion prenait toute sa signification lorsque nous considérons que ce produit était une composante importante du budget alimentaire des Québécois.

Le second constat soulignait que le Québec détenait le potentiel agricole suffisant pour développer la production bovine. A ce chapitre, on mentionnait la disponibilité de terres agricoles à vocation herbagère, l'importance du cheptel laitier et de façon générale, le potentiel que constituaient les ressources humaines et physiques libérées de la production laitière. De plus, la production bovine demeure un secteur où les barrières à l'entrée, tels les contingentements, sont inexistantes. A ces éléments internes à la structure agricole, on notait aussi la proximité des marchés de consommation et l'existence d'un réseau de transformation sous-utilisé.

De ces deux constats, l'intervention gouvernementale visait à appuyer le développement de cette industrie par la mise en place de programmes d'investissement dans l'infrastructure physique des entreprises agricoles (création d'ateliers vaches-veaux, parquets d'engraissement), de modernisation des entreprises de transformation, de programme d'amélioration de la qualité du cheptel (établissement de stations d'évaluation, achat d'animaux reproducteurs) et d'un programme de sécurité des revenus par l'intermédiaire de la Régie des Assurances agricoles du Québec.

On doit constater que malgré des efforts soutenus, l'industrie de la viande bovine au Québec est demeurée à un niveau relativement stable au cours des 5 dernières années.

Il faut mentionner que le démarrage de l'industrie s'est produit à un moment où la conjoncture de prix était très défavorable, situation qui s'est légèrement améliorée depuis, et que la survie de cette industrie à long terme repose sur l'abaissement des coûts de production.

2.2 La production

2.2.1 Vache-veau

Le secteur vache-veau est dans un état de rentabilité très précaire et c'est pourquoi l'intervention de l'État fut si considérable au cours des dernières années. En effet, la part de l'État par 100,00 \$ de produits vendus a atteint environ 50% en 87-88.

Une des principales causes de cette rentabilité précaire est la petitesse des entreprises, majoritairement à temps partiel, et leur manque d'intérêt à adopter les techniques appropriées de production et d'avoir un suivi rigoureux de leur élevage. Ce type d'exploitation amène une faible participation des éleveurs aux programmes de contrôle

de performances (inférieure à 10% des éleveurs) et entraîne une connaissance plus ou moins exacte de la composition génétique et des performances réelles du cheptel.

C'est ainsi que l'amélioration génétique des troupeaux est encore à ses débuts et même si l'utilisation des croisements s'est accrue, la présence de bons taureaux et de femelles de remplacement de qualité dans les troupeaux est encore insuffisante.

Même avec l'implantation d'un réseau de 8 stations d'évaluation génétique, le nombre de taureaux éprouvés ne représente qu'environ 30% des besoins potentiels d'utilisation de ces sujets. Malgré ce fait, un bon nombre des quelques 450 taureaux éprouvés en 1987-88 ont difficilement trouvé preneur lors des ventes organisées par chacune des stations.

Les entreprises vache-veau sont une source importante d'utilisation des fourrages et leur disparition occasionnerait sans doute une diminution importante de l'activité économique dans plusieurs régions. De plus, ces régions pourraient envisager graduellement l'utilisation des fourrages pour la semi-finition et la finition permettant ainsi d'établir davantage la vente de leurs sujets ou de réagir aux variations du marché.

Le contrôle des maladies et des règles de régie est insuffisant et selon certaines études, le manque à gagner dû à un certain pourcentage de vaches non gestantes et à la perte de veaux au vêlage représente une perte annuelle d'au moins 12 millions de dollars.

En effet, le modèle actuel de la Régie de l'assurance-stabilisation utilise une moyenne de vente de veaux égale à 70% du nombre de vaches, basé sur les résultats obtenus sur les fermes inventoriées pour établir le modèle. Par contre, un certain nombre de ces producteurs en commercialisent jusqu'à 78%. Sachant que chaque 1% de vente additionnelle amène un revenu supplémentaire de 8,65 \$ par vache, entraînant par le fait même une diminution du coût de production de 2,4 cents la livre, il devient primordial de travailler à l'amélioration de ce facteur de productivité.

Le veau étant la seule source de revenu de la production vache-veau, on constate que le nombre de livres de veaux vendu par vache est encore très insuffisant. De plus, le système de commercialisation des veaux est encore trop concentré à l'automne, ce qui a pour effet de provoquer un manque de veaux pour les parcs d'engraissement à certaines périodes de l'année et de limiter les périodes de vente pour les naisseurs.

On constate également qu'on a beaucoup trop investi par le passé dans les infrastructures par rapport au capital productif qui est principalement la qualité des troupeaux et le rendement des champs. A titre d'exemple, même si on ne peut séparer le secteur bovins de boucherie, des autres productions animales, on remarque qu'au cours de l'exercice 1987-88, les producteurs ont investi en général trois fois plus dans le programme "Aménagement de bâtiments d'élevage" que dans celui "Amélioration de la production des élevages."

2.2.2 Engraissement

Il apparaît que le problème majeur du secteur engraissement est un avoir faible et un manque de liquidité, principalement chez les parcs spécialisés, ce qui force l'utilisation d'un niveau très élevé de marge de crédit, affectant ainsi considérablement la rentabilité du secteur.

La gestion de telles marges de crédit nécessite une bonne connaissance en gestion financière. Or, il existe à ce niveau un manque flagrant de connaissance de la part de la majorité des propriétaires de parcs, ce qui amène souvent la prise de mauvaises décisions de financement.

D'autre part, les problèmes financiers répétés de quelques gros abattoirs ont placé certains parcs d'engraissement dans des situations difficiles.

Le mode de production de nos parquets d'engraissement et le manque de flexibilité des systèmes d'alimentation et d'élevage empêchent les propriétaires de parquets d'engraissement de réagir rapidement aux variations des marchés.

Le manque de disponibilité de sujets d'engraissement à certaines périodes de l'année rend difficile l'approvisionnement des parquets à des prix adéquats et par conséquent, accentue l'irrégularité des abattages.

2.3 La commercialisation

Une grande part de la problématique dans laquelle sont plongés les établissements d'abattage de bouvillons de la province réside dans le fait que ces établissements doivent commercialiser un produit similaire au boeuf importé de l'Ouest, de l'Ontario ou de l'Océanie. Actuellement, il apparaît difficile sur la base des prix de compétitionner le produit importé. Le prix est dans une large mesure le seul et unique critère d'achat du boeuf.

2.4 Encadrement technique

Contrairement à d'autres productions animales où l'entreprise privée s'implique beaucoup dans l'encadrement technique; le secteur de la viande bovine ne représente pas un grand intérêt pour cette dernière, probablement en raison du faible volume d'intrants nécessaire à cet élevage.

Au cours des dernières années, le M.A.P.A.Q. a pallié à cette absence en mettant l'accent sur certains programmes et en perfectionnant son personnel. Cependant, à cause du large éventail des productions à couvrir par les équipes locales, régionales et provinciales, ces dernières n'ont peut-être pas toujours disposé du temps nécessaire pour assurer un suivi technique suffisant. Par contre, on peut constater assez souvent un manque d'intérêt de la part des producteurs à rechercher l'information technique.

Malgré l'existence du programme agricole permettant l'organisation de "Club de production", aucun regroupement de producteurs de bovins de boucherie ne s'est prévalu de ce service.

2.5 Le contrôle des maladies

Dans le secteur vache-veau, le contrôle des maladies revêt une importance majeure. En effet, le producteur vache-veau est exposé à subir des pertes de veaux considérables au cours du premier mois suivant la naissance du veau, suite à des maladies épidémiques imprévisibles malgré une régie adéquate.

Les délais considérables et inévitables de diagnostics amènent souvent des retards irrécupérables dans le traitement de ces maladies surtout dans les situations de vêlage regroupés.

De plus, il y a encore beaucoup de controverses sur le contrôle de ces différentes épidémies et l'utilisation des vaccins et des traitements pour minimiser ces problèmes.

Comme mentionné précédemment, le veau étant la seule source de revenu, de telles situations risquent d'hypothéquer gravement la santé financière des entreprises touchées.

Le programme agricole "Indemnisation pour les pertes de bovins, d'ovins ou de caprins" n'est pas approprié dans de telles situations car, compte tenu des normes et de la franchise applicable de 15%, une perte de 100% des veaux est insuffisante pour rendre le producteur admissible à une indemnisation.

Du côté des parquets d'engraissement, la difficulté de contrôler les maladies et la perte de veaux au cours du premier mois suivant l'entrée au parc sont encore une source de pertes monétaires importan-

tes pour les parquets d'engraissement. On estime que ces pertes peuvent atteindre environ 3 millions de dollars annuellement.

2.6 La formation

Il y a un besoin urgent de formation sur l'utilisation des techniques visant à accroître la productivité et la rentabilité des entreprises vache-veau. Quant au secteur de l'engraissement, il y a un manque de connaissance sur l'impact des prix d'achat et de vente et la gestion financière ce qui est une lacune importante, compte tenu des fortes sommes de crédit utilisées.

Ce manque de formation est principalement dû au fait que malgré un réseau de cours agricoles à l'éducation des adultes existant dans les C.E.G.E.P. et polyvalentes, il y a un manque, dans certains endroits, de personnel qualifié pour offrir un cours en viande bovine et que les producteurs utilisent peu les cours existants. Compte tenu du faible taux de participation mentionné à la section 1.3, il semble y exister un manque d'intérêt de la part des producteurs à accroître leurs connaissances en matière de bovins de boucherie.

2.7 La recherche et le transfert technologique

Toutes les productions agricoles qui ont connu un essor marqué de par le passé ont été supportées par une structure de recherche appropriée. Or, en matière de viande bovine, les installations de recherche sont limitées et ne sont pas toujours adéquates par rapport aux conditions de production qui prévalent au Québec.

Ce manque de recherche dans les conditions québécoises doublées du manque de connaissances sur l'utilisation des ressources spécifiques au Québec, rendent difficilement compétitive la production de boeuf au Québec.

2.8 Les régimes d'assurance-stabilisation

La Régie a eu à intervenir à chaque année depuis l'instauration des régimes engraissement et vache-veau, il n'y a eu que deux années qu'elle n'a pas eu à intervenir. Cette situation a amené un fonds largement déficitaire et c'est pourquoi on a dû majorer substantiellement les primes pour renflouer le fonds.

De plus, les systèmes actuels de production, principalement au niveau de l'engraissement, nécessitent l'utilisation prolongée d'une marge de crédit.

La réglementation actuelle ne permet pas à la Régie d'assurer l'élevage à forfait, alors que cette possibilité pourrait permettre une plus grande flexibilité principalement dans le secteur engraissement.

Finalement, les règlements utilisés par la Régie de l'assurance-stabilisation antérieurement à l'année 86-87 ont contribué à fixer les structures de production (ex.: l'exigence des preuves de vente n'a pas favorisé le développement de la semi-finition).

2.9 Les seuils de rentabilité

La production bovine québécoise, telle qu'elle se pratique actuellement ne permet pas de rentabiliser le secteur. En effet, les interventions gouvernementales représentaient en 1987-88, 34% des recettes totales dans le secteur du bovin de boucherie.

Le ministère de l'Agriculture ne pourrait justifier une intervention financière massive continue dans une production si la rentabilité du secteur ne peut être amélioré à moyen terme.

A partir du modèle actuel de coût de production, le seuil de rentabilité d'une entreprise vacheveau pourrait être atteint aux conditions suivantes:

- que l'amélioration de la qualité des veaux commande des prix de 10 ¢ la livre supérieur au prix actuel soit 1,25 \$/livre;
- que le taux de veaux vendus passe de 70 à 77%, correspondant à la tranche du 1/3 supérieur des producteurs échantillonnés pour l'étude des coûts de production de 1987;
- que le poids moyen de vente des veaux passe de 525 livres à 592 livres.

D'autre part, dans le secteur engraissement, même avec les améliorations suivantes:

- diminution du taux de mortalité de 2,5 à 1,5%;
- augmentation du gain journalier de 2,1 à 2,5 lb/jr;
- augmentation de la productivité des champs de 5%;
- amélioration du rapport qualité/prix à l'achat des veaux de 3 cents la livre;
- amélioration de l'autonomie financière de 20%;

il faudrait une augmentation de 6¢/lb du prix de vente pour rencontrer le coût de production selon les données du modèle 1987-88.

3. ORIENTATIONS ET MOYENS D'ACTION

Afin de permettre au secteur de la viande bovine d'améliorer sa rentabilité et de devenir plus concurrentiel, les efforts des producteurs, du Ministère et des divers intervenants devront être concertés sur les points suivants:

3.1 Les grands objectifs

Dans le but de permettre à la production de viande bovine de se stabiliser et de contribuer à l'activité économique du Québec, les trois grands objectifs suivants sont proposés:

- consolider et améliorer la rentabilité des élevages par:
 - . l'augmentation de la capacité de gestion et la compétence technique des éleveurs;
 - . l'augmentation de la productivité;
 - . la diminution des coûts de production.
- mieux étaler les ventes de bovins d'embouche au cours de l'année par:
 - . le développement de nouvelles méthodes d'élevage;
 - développement de la semi-finition
 - répartition des vèlages sur 12 mois
 - . la collaboration avec les groupements d'éleveurs pour structurer les réseaux de vente.
- inciter les abattoirs du Québec à diversifier à moyen terme leur marché.

3.2 Les moyens d'action

Face à la problématique fondamentale qui est la faiblesse génétique de nos troupeaux ainsi que le manque de régie et de gestion, il faudrait, en plus de maintenir les programmes agricoles actuels "Aménagement de bâtiments d'élevage" et "Amélioration de la productivité des élevages", travailler sur les points suivants:

3.2.1 Implantation d'un système d'évaluation génétique et de gestion technico-économique

Fournir aux éleveurs vache-veau un outil de sélection et de gestion de troupeau souple et rapide d'utilisation afin de leur permettre d'améliorer la rentabilité de leurs entreprises grâce à une bonne sélection et une gestion éclairée des troupeaux.

Afin d'assurer la réussite d'un tel programme d'évaluation génétique et de gestion de troupeaux, un système de gestion du programme devra être mis en place.

De plus, afin d'amener le plus grand nombre possible d'éleveurs à adhérer à ce programme, des incitatifs pourraient être versés à chaque producteur utilisant de façon active ce service, et ce programme devrait être obligatoire à l'admissibilité aux autres programmes offerts par le M.A.P.A.Q.

Un bon encadrement et une bonne vulgarisation devraient permettre de faire passer de 8 à 40% le nombre de troupeaux inscrits à un programme d'évaluation génétique et de gestion de troupeaux d'ici 5 ans.

3.2.2 Utilisation de l'insémination artificielle

Reconnaissant que l'amélioration génétique est la pierre angulaire dans l'amélioration de la productivité et de la rentabilité du secteur, l'utilisation de l'insémination artificielle devrait être privilégiée.

Le développement de cette technique, en plus des taureaux éprouvés en station, permettrait d'éprouver un certain nombre de taureaux par leurs progénitures fournissant ainsi la possibilité à moyen terme d'utiliser des reproducteurs dont la qualité de la descendance est connue.

Afin de promouvoir cette technique qui a fait ses preuves chez d'autres espèces animales, une aide financière pourrait être accordée aux producteurs à la condition qu'ils participent activement à un programme d'évaluation génétique.

3.2.3 Le développement de la semi-finition

La disponibilité d'environ 30 000 veaux, de fourrages et de connaissances techniques sont certainement des facteurs positifs au développement de ce mode de production. De plus, l'opportunité offerte par ce système d'élevage, d'augmenter la part du Québec dans le secteur bovin, sans accroître le nombre de vaches de boucherie apparaît fondamentale. D'ailleurs, la semi-finition sera sans doute, dans plusieurs cas, une production complémentaire d'une entreprise vache-veau.

Actuellement, plusieurs mesures d'interventions sont offertes pour les ateliers vache-veau et les parquets d'engraissement. La semi-

finition est une activité encore quasi inexistante au Québec et son économie est étroitement liée au comportement du secteur.

En utilisant les terres herbagères et les techniques extensives de production, la semi-finition permet de raffermir la structure de l'élevage du bovin au Québec. Si elle s'implante dans un contexte de rationalité en considérant les meilleures conditions et les techniques les plus adaptées, la semi-finition peut constituer une alternative intéressante pour rentabiliser l'élevage bovin.

3.2.4 La commercialisation

3.2.4.1 Relation abattoir/canaux de distribution

La situation actuelle nous amène à privilégier une stratégie de rationalisation et de rentabilisation des capacités d'abattage. Cela signifie qu'il faudrait favoriser:

- la fusion d'établissement sous inspection permanente;
- la valorisation des sous-produits d'abattage dans des projets de deuxième et troisième transformation;
- l'amélioration de la gestion et du contrôle de la qualité;
- la commercialisation des produits..

On devrait laisser agir les forces du milieu et favoriser l'émergence de leaders qui auront de la crédibilité dans le milieu de l'approvisionnement et des réseaux de distribution. Par contre, on devrait étudier la pertinence de maintenir un service d'abattage dans les régions périphériques.

De plus, la stratégie consisterait dans un premier temps à segmenter le marché. Cette opération aurait pour but de rejoindre les boucheries spécialisées. Ainsi, à l'instar de ce que font les Britanniques pour protéger leurs propres marchés et pour pénétrer le marché français, il faudrait mettre de l'avant un programme qui informerait les bouchers indépendants des avantages économiques reliés à la vente de viande bovine québécoise. En parallèle à ces démarches, on devrait lancer un thème publicitaire qui inviterait les consommateurs à se fier à leurs bouchers pour faire l'achat d'un produit de boeuf de qualité.

L'objectif visé est d'assurer un marché sûr et rentable aux entreprises existantes, il est nullement question d'augmenter les capacités d'abattage.

3.2.4.2 Relation, canaux de distribution/ consommateurs

Compte tenu du faible volume de production de viande de boeuf de qualité susceptible d'intéresser les grandes chaînes, il semble que l'exploitation du réseau de boucherie spécialisée permettrait de positionner davantage le produit québécois sur le marché de détail. On pourrait également envisager l'alternative de promouvoir le boeuf du Québec auprès du secteur des H.R.I. (hôtels, restaurants, institutions).

En effet, une étude récente d'Agriculture Canada révèle que le consommateur s'en remet à son boucher lorsque vient le temps d'acheter un produit de boeuf de qualité pour les grandes occasions. L'étude fait par ailleurs remarquer que le consommateur est prêt à payer d'avantage lorsqu'il se rend dans une boucherie spécialisée; la confiance et les conseils du boucher sont les principales raisons évoquées.

Les boucheries indépendantes accapareraient près du quart du marché de détail, ce qui équivaut à plus de 3 000 carcasses par semaine. Le Québec en produit, pour sa part, environ 1 500 par semaine. Il n'est pas question de la part des établissements existants de délaisser leurs marchés actuels, notamment celui de la restauration.

L'embauche de techniciens des viandes apparaît la solution idéale pour assurer la réussite d'une stratégie visant à segmenter le marché du bouvillon produit au Québec. Un soutien publicitaire de la part de la Fédération concernée, jumelé à un appui financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, devrait également être considéré.

3.2.5 Encadrement technique

Afin d'assurer la mise en oeuvre des diverses propositions précédemment énoncées, le Ministère poursuivra l'encadrement technique auprès des producteurs via sa structure régionale et locale de même qu'au niveau provincial.

Cet encadrement viserait à favoriser l'utilisation des techniques de pointe en régie des troupeaux et des cultures, à améliorer la productivité des élevages, à favoriser la diffusion d'information et le transfert technologique auprès des producteurs et à assurer le suivi des différents programmes dans le secteur bovin.

Afin d'assurer cet encadrement, le Ministère continuera d'assurer la diffusion de la technologie de pointe par son personnel des bureaux locaux régionaux et provincial.

A cet égard, le Ministère poursuivra son programme de formation du personnel des bureaux locaux et assurera une formation continue au besoin de l'évolution technologique.

Les producteurs devraient considérer davantage la possibilité de former des clubs de production, principalement au niveau des parcs d'engraissement afin de leur permettre d'assurer un meilleur suivi technico-économique ainsi que d'évaluer l'évolution des marchés.

On devra aussi voir à fournir les logiciels nécessaires à une analyse détaillée des performances techniques et économiques des fermes suivies. La cueillette de données sur de tels logiciels permettra d'analyser plus facilement les gains de productivité.

Pour ce qui est des documents de support, le guide croissance-finition du C.P.A.Q. doit paraître d'ici l'automne 1988, alors que le guide vaches-veaux est prévu pour le printemps 1989. De plus, le C.R.E.A.Q. devra voir à maintenir à jour les données économiques de chacune des productions.

3.2.6 La formation

Dans le but d'augmenter le niveau de connaissance des producteurs, le service de l'éducation des adultes devra continuer et accentuer les cours adaptés et y assigner les personnes ressources nécessaires et compétentes. De plus, on devrait pouvoir offrir une série de courtes sessions spécifiques à certains sujets majeurs.

Les équipes du Ministère devront continuer et intensifier l'organisation systématique de séances d'information et des journées de démonstration sur des sujets précis et au moment opportun selon le besoin de la production.

Des cours de gestion financière adaptés et simplifiés devraient être organisés et offerts aux opérateurs de parc d'engraissement bénéficiant principalement de marge de crédit garantie par l'Office du Crédit agricole.

Finalement, la promotion de cours par correspondance devrait faire partie de la vulgarisation de tous les jours.

3.2.7 Le contrôle des maladies

Tel que mentionné dans la problématique, les pertes de veaux à la naissance, suite à des épidémies, risquent d'hypothéquer la santé financière des fermes concernées.

Afin de pallier à ce problème, on devra évaluer la faisabilité de mettre sur pied un programme participatif d'indemnisation, spécifique du vache-veau, de façon à protéger les producteurs face à de telles pertes incontrôlables, à la condition qu'ils aient adhéré au préalable au programme préventif de l'A.S.A.Q.

On devra accentuer la vulgarisation intensive sur le contrôle des maladies néo-natales (diarrhée, pneumonie) basé sur la salubrité de l'environnement des veaux (aires de vêlage).

3.2.8 Les régimes d'assurance-stabilisation

Les gains de productivité réalisés grâce à la mise en place des mesures d'aide technique et financière du Ministère devront être intégrés annuellement au modèle de coût de production servant au calcul du revenu assuré dans le régime d'assurance-stabilisation des revenus des producteurs de bovins de boucherie. Les ajustements de productivité se feront à partir d'enquêtes annuelles réalisées auprès des producteurs spécialisés inscrits au programme de gestion technico-économique du Ministère.

De plus, la Régie des Assurances agricoles devrait étudier, principalement dans le régime d'engraissement, la possibilité de modifier le système d'avances afin de permettre d'améliorer la liquidité des parcs.

On devrait également étudier la possibilité d'accepter l'engraissement à forfait en reconnaissant le propriétaire de l'animal comme assuré.

3.2.9 La recherche et le transfert technologique

Étant donné qu'il existe encore beaucoup d'inconnues sur les méthodes de contrôle des maladies à l'entrée au parc d'engraissement, on devrait poursuivre la recherche sur la pré-immunisation et les méthodes de régie sanitaire à l'entrée au parc.

De la recherche sur les méthodes de semi-finition et les retombées économiques est nécessaire afin de connaître la ou les meilleures façon de procéder.

Une étude sur l'utilisation des vêlages d'automne pourrait permettre de préciser les avantages et inconvénients de cette technique visant à réduire les problèmes de santé et assurer un approvisionnement annuel en sujet de qualité.

A court terme, on devrait privilégier les programmes de transfert technologique, ce qui permettrait de renforcer les moyens de formation et de vulgarisation.

3.2.10 Le support informatique

Afin d'offrir un système pratique et simple de "Programme d'évaluation génétique et de gestion des élevages", il est impérieux de développer les logiciels nécessaires et d'y assurer un support technique pour la mise à jour continue du système.

A cet égard, on doit s'assurer l'appui d'un informaticien qui aura pour tâche de développer les systèmes, de régler les problèmes d'utilisation et de garder le système à jour.

4. LES RÉSULTATS ATTENDUS DU PLAN D'INTERVENTIONS

A moyen terme, le plan quinquennal de rentabilisation de la production bovine vise à rentabiliser l'élevage bovin au Québec pour en assurer sa pérennité et réduire sa dépendance du soutien financier gouvernemental.

L'application globale du plan conduit à une évolution de la productivité des élevages. L'évolution de la productivité tient compte de plusieurs facteurs selon la production.

A- Vache-veau (annexe 2)

- . Amélioration poids moyen des veaux
- . Amélioration prix moyen (qualité)
- . Amélioration du taux de sevrage

B- Parquets d'engraissement (annexe 3)

- . Diminution taux mortalité
- . Augmentation du gain journalier
- . Augmentation du rendement des champs
- . Diminution coût achat des veaux
-relation qualité/prix
- . Amélioration du prix de vente des bouvillons

Ainsi, l'amélioration de la régie des élevages et des techniques de production réalisée par l'introduction des programmes proposés, un encadrement technique adéquat, la connaissance des marchés et une meilleure commercialisation devrait conduire à une meilleure rentabilisation du secteur.

Avec l'ensemble de ces améliorations, le revenu des producteurs bovins proviendra dans une plus grande proportion des recettes du marché. La réduction graduelle des besoins de compensation qui en résultera, entraînera une diminution du niveau de la cotisation qui gruge actuellement 30% de la rémunération du travail de l'exploitant garantie par le régime d'assurance-stabilisation vache-veau et 100% pour le régime engraissement.

Le plan de la rentabilisation de la production bovine constitue une approche intégrée, composée de plusieurs volets qui nous apparaissent indissociables. Ce plan requiert une participation technique et financière importante de la part du Gouvernement du Québec et comporte des exigences pour les producteurs. Les avantages qu'en retirera le secteur valent, à notre avis, les efforts investis.

REMERCIEMENTS

Le Conseil de direction du Ministère tient à remercier particulièrement les membres suivants de la table interne d'experts qui se sont impliqués très sérieusement dans l'élaboration de ce projet de plan d'interventions intégré:

- Marcel Nadeau, coordonnateur de secteur
Direction de la coordination et de l'évaluation de programmes
- Lauréat Lepage, agent de recherche
Direction régionale de l'économie
- Sylvain Boucher, analyste des politiques
Direction générale de l'économie
- Gilles Larochelle, conseiller régional en bovins de boucherie
Direction régionale de Noranda
- Régent Leduc, conseiller régional en productions animales
Direction régionale de Châteauguay
- Kim Lafleur, conseiller en marketing
Direction de la commercialisation
- Hilaire St-Arnauld, professeur en zootechnologie
Institut de technologie agricole de La Pocatière
- Guy Huneault, consultant en santé animale
Bureau local de Lachute
- Claude Lavoie, adjoint au directeur des opérations régionales
Régie des Assurances agricoles
- Jean-Marc Côté, agent de recherche
Office du crédit agricole
- Pierre Gosselin, conseiller industriel
Direction du développement industriel
- Roger Bergeron, responsable du secteur des bovins de boucherie
Service des productions animales

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES
ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC

JOURNÉE D'INFORMATION
"RÉGIE DU TROUPEAU VACHES-VEAUX"

ALIMENTATION DES VACHES DE BOUCHERIE ET
UTILISATION DES PÂTURAGES EN ROTATION

par

Yvan Charland, agronome
M.A.P.A.Q. - Région Estrie (05)

Conférence présentée
à l'Auberge des Carrefour, Cowansville
jeudi, le 9 février 1989
10:00 heures

ALIMENTATION ET PÂTURAGE EN ROTATION POUR UN TROUPEAU VACHES-VEAUX

"La production spécialisée du boeuf de boucherie au Québec est fortement endettée et sous-développée. Pour atteindre une taille commerciale, il faut augmenter le volume de production et régulariser son écoulement". Voilà l'essentiel du message livré au gouvernement par la Fédération des producteurs de bovins du Québec dans le cadre d'un projet de rentabilisation de la production.

Les bovins de boucherie sont d'abord des ruminants. Dans une perspective économique nous pouvons affirmer que le développement de la production bovine restera lié à l'exploitation du plein potentiel des cultures fourragères. Etant donné que les animaux passent environ 150 jours sur des pâturages, il faut leur assurer une nourriture abondante et de bonne qualité. L'herbe est sans aucun doute la source la plus économique dans l'alimentation des bovins de boucherie. Des techniques de gestion appropriées pourraient augmenter la productivité d'un grand nombre de pâturages au Québec.

Deux grands principes doivent guider le producteur lors de l'établissement d'un plan de régie de ses pâturages. Premièrement, les besoins nutritifs des vaches de boucherie sont maximaux lorsqu'elles nourrissent un veau et surtout durant la période où ce dernier boit la plus forte quantité de lait vers la mi-juin. Deuxièmement la vache doit consommer durant l'époque du pâturage une forte quantité d'énergie qui sera entreposée sous forme de graisse pour être ensuite utilisée au cours de l'hivernement.

LES TYPES DE PATURAGES

1. Naturel (non-cultivé)

- Ensemencement: jamaisensemencé ou plus de 10 ans.
- Espèces végétales: ce sont surtout des espèces indigènes ou naturalisées telles que: pâturin, fétuque, agrostide, trèfle blanc et mauvaises herbes.
- Productivité: très faible, environ 1 tonne/ha. A ce rendement il faut enlever 40% de perte causée par les bouses et les refus.

2. Permanent ou à long terme

- Ensemencement: lorsque la productivité est trop faible .
- Espèces végétales: pâturin, trèfle blanc et mauvaises herbes
- Productivité: rendement de 2 à 4 tonnes/ha avec perte de 40% causée. par les bouses et les refus.
- Nombre de parcelles: 1 à 2.

3. Rotation ou cultivé

- Ensemencement: varié de 5 à 7 ans.
- Espèces végétales: mil (fléole des prés), brome, trèfle blanc, lotier, ladino
- Productivité: rendement de 5 à 8 tonnes/ha avec perte de 25% à la récolte. L'ébousage et la coupe des refus sont réalisés.
- Nombre de parcelles: 5 ou 6

4. Pâturages d'urgence

- Ensemencement: à tous les ans avec des plantes annuelles.
Espèces végétales: avoine, chou fourrager, seigle d'automne, millet, etc...
Productivité: environ 5 tonnes/ha, perte par piétinement

5. Regain de prairies

- Ensemencement: varie de 4 à 6 ans.
Espèces végétales: varie d'un champ à l'autre en fonction de l'âge de la prairie

Les pâturages constituent la base de tout système alimentaire d'une exploitation vaches-veaux. Sans pacage suffisant, il est impossible de rentabiliser l'élevage de type de boucherie. Beaucoup d'éleveurs oublient fréquemment ce grand principe en croyant que les pâturages ne requièrent aucun soin. Ce qui explique la piètre qualité des pâturages permanents.

L'herbe des pâturages est supérieure aux fourrages servis durant l'hivernement, parce qu'elle est plus riche en protéine, en énergie et moins fibreuse que les plantes récoltées à une phase plus avancée de leur croissance. D'où l'importance de garder un nombre suffisant de têtes au pâturage pour éviter que l'herbe parvienne à maturité (tenir l'herbe relativement rase: 4 à 6 pouces).

TABLEAU 1
RENDEMENT DE MATIERE SECHE A L'ACRE

TYPE DE RÉCOLTE	RENDEMENT BRUT TONNE M.S./ACRE		RENDEMENT NET TONNE M.S./ACRE		% *
Foin	2,50	(100%)	2,00	(80%)	100%
Pâturage en rotation	1,75	(70%)	1,30	(75%)	65%
Pâturage permanent	1,30	(52%)	0,80	(60%)	40%
Pâturage naturel	0,25	(10%)	0,15	(60%)	7,5%

* % du potentiel d'utilisation de l'herbe dans les pâturages vs le potentiel de consommation sous forme de foin. Le résultat est la combinaison des rendements possibles en pâturage et les pertes dues aux différentes formes de paissance.

LA PAISSANCE DES BOVINS

Une vache broute environ 8 heures par jour, au taux de 70 à 80 bouchées à la minute, peu importe, la longueur, la fraîcheur ou l'abondance de l'herbe. En broutant, elle enroule simultanément l'herbe en forme de balle pour ingurgiter sans élever sa tête. Sa barre de coupe (la bouche) mesure approximativement 6 cm. Alors la quantité de matière sèche récoltée dépend de la densité du tapis végétal et surtout de la hauteur de l'herbe.

TABLEAU 2
RELATIONS ENTRE LA HAUTEUR ET LA CONSOMMATION D'HERBE
(VACHE DE 550 kg)

HAUTEUR DE L'HERBE (cm)	CONSOMMATION D'HERBE (kg/jr)	CONSOMMATION DE M.S. (kg/jr)
12 à 15 (5 à 6")	70	11,9
8 (3")	35 à 45	6,0 à 7,6
25 (10")	30 à 40	5,1 à 6,8

TABLEAU 3
BESOINS ALIMENTAIRES
(150 JOURS DE PAISSANCE)

Vache (550 kg) + veau	12 kg de M.S./jour 1 800 kg de M.S./150 jours
Taure (500 kg)	9 kg de M.S./jour 1 350 kg de M.S./150 jours

TABLEAU 4
SUPERFICIES REQUISES PAR TÊTE SELON LE RENDEMENT DU PÂTURAGE
(150 jours)

	Vache et veau (acres, hectares)		Taure (500 kg) (acres, hectares)	
Pâturage en rotation	1,27	0,51	0,95	0,38
Pâturage permanent	2,00	0,83	1,57	0,63
Pâturage naturel	11,25	4,50	8,42	3,37

Base: potentiel d'un champ 6 t/ha de foin (5,4 t. de M.S./ha)
(4,32 t. de M.S./ha, rendement net).

TABLEAU 5
INGESTION MAXIMUM DE FOURRAGE POUR UN VEAU ALLAITE
(kg DE M.S./JOUR)

PIC DE LACTATION kg LAIT/JOUR	AGE DU VEAU (MOIS)							
	1	2	3	4	5	6	7	8
	Ossature 5 (vache de 530 kg)							
2,7	1,5	2,0	2,5	2,9	3,9	5,0	5,3	6,3
8,2	-	1,0	1,7	2,1	3,6	5,4	6,0	6,6
13,6	-	-	0,7	1,4	3,0	5,2	5,7	6,6
	Ossature 7 (vache de 600 kg)							
2,7	1,6	2,2	2,7	3,5	4,1	4,7	5,6	6,7
8,2	-	1,2	2,0	2,2	3,9	4,6	5,8	7,0
13,6	-	0,1	0,9	1,6	3,4	4,2	5,6	7,0
	Ossature 9 (vache de 670 kg)							
2,7	1,9	2,4	2,9	3,2	4,3	5,0	6,0	7,0
8,2	0,1	1,4	2,1	1,5	4,2	5,0	6,1	7,5
13,6	-	0,3	1,1	1,8	3,7	4,5	6,0	7,5

La quantité de matière sèche ingérée par le veau dépend de son poids et de la lactation de sa mère. Il faut noter que la quantité et la qualité des pâturages prennent de l'importance quand le veau atteint l'âge de trois mois spécialement quand la mère est une faible productrice.

TABLEAU 6
POIDS ESPÉRÉ DU VEAU MÂLE (kg)
SELON LE PIC DE LACTATION, LA CATÉGORIE D'OSSATURE DE LA VACHE
ET L'ÂGE DU VEAU

PIC DE LACTATION kg/JR	ÂGE DU VEAU EN MOIS							
	1	2	3	4	5	6	7	8
	Ossature 5 (vache de 532 kg)							
2,7	62	87	111	134	159	184	212	245
5,5	67	97	125	151	175	202	231	265
8,2	71	105	135	161	189	217	249	282
10,9	75	111	144	175	202	231	263	298
13,6	78	118	153	185	215	245	276	313
	Ossature 7 (vache de 600 kg)							
2,7	65	92	118	142	167	194	224	259
8,2	75	110	142	173	201	231	260	298
13,6	82	124	160	195	225	257	291	330
	Ossature 9 (vache de 668 kg)							
2,7	69	97	124	150	175	204	235	272
8,2	79	114	149	182	212	244	274	313
13,6	86	128	168	204	236	270	305	346

SOURCE: Cornell Beef Production Reference Manual, February 1986.
(Tableau modifié).

L'analyse de ce dernier tableau démontre qu'on peut espérer accroître au sevrage, le poids d'un veau mâle d'environ 70 kg (68 à 74 kg) selon que la production laitière de sa mère varie de 2,7 à 13,6 kg de lait par jour au sommet de sa lactation.

Les taures de remplacement doivent maintenir un gain de poids de 600 à 800 grammes par jour afin d'être saillies vers l'âge de 14 à 16 mois pour des vêlages à deux ans. Un pâturage d'excellente qualité peut générer un taux de croissance de 600 à 700 grammes par jour.

TABLEAU 7

POIDS OPTIMUM DES GENISSES DE BOUCHERIE SELON L'ÂGE ET LA CATEGORIE DE POIDS (POUR VÊLAGE A 2 ANS)

OSSATURE	AGE (MOIS)										
	6	8	10	12	14	16	18	20	22	24 Adultes	
1	122	161	200	235	261	287	313	340	365	392	400
2	130	171	212	250	278	305	333	360	388	416	430
3	137	181	225	265	294	323	353	380	411	440	465
4	145	191	238	279	310	341	372	400	434	465	500
5	152	201	250	294	327	329	392	425	457	490	530
6	160	211	263	308	343	377	412	445	480	514	565
7	168	221	275	323	359	395	431	467	503	539	600
8	175	231	288	338	375	413	450	488	525	563	635
9	183	241	300	353	392	431	470	510	549	588	665

SOURCE: Service de Production Animale, M.A.P.A. par Hilaire ST-ARNAUD, agr.

TABLEAU 8
 GAIN MOYEN JOURNALIER RECOMMANDE POUR LES GENISSES DE BOUCHERIE
 EN FONCTION DE LEUR AGE ET DE LEUR OSSATURE
 (kg/jour)

OSSATURE	AGE (MOIS)		
	JUSQU'A 10 MOIS	DE 10 A 12 MOIS	DE 12 A 24 MOIS
1	0,55 à 0,62	0,51 à 0,62	0,36 à 0,54
2	0,58 à 0,66	0,54 à 0,66	0,39 à 0,58
3	0,61 à 0,69	0,57 à 0,69	0,41 à 0,61
4	0,65 à 0,73	0,60 à 0,73	0,43 à 0,65
5	0,68 à 0,77	0,64 à 0,77	0,45 à 0,68
6	0,71 à 0,81	0,67 à 0,81	0,48 à 0,71
7	0,75 à 0,85	0,70 à 0,85	0,50 à 0,75
8	0,78 à 0,89	0,73 à 0,89	0,52 à 0,78
9	0,82 à 0,93	0,76 à 0,93	0,54 à 0,82

SOURCE: Service de Production Animale, M.A.P.A. par Hilaire ST-ARNAUD, agronome.

Après avoir déterminé la catégorie d'ossature des génisses, le tableau 8 indique le gain moyen journalier (minimum et maximum) recommandé afin d'assurer un développement adéquat pour des vêlages vers l'âge de deux ans.

TABLEAU 9
ANALYSES DE REFERENCES
(M.S. = 17%)

DESCRIPTION STADE DE MATURITE	ENe	ENg	P.B.	ADF	Ca	P
<u>Pâturage de graminées</u>						
- stade feuilles	1,33	0,73	15	32	0,53	0,25
- stade gonflement	1,26	0,58	12	36	0,48	0,22
- stade épiaison	1,12	0,36	10	38	0,43	0,20
<u>Pâturage de légumineuses</u>						
- stade pré-floraison	1,33	0,73	19	32	0,97	0,24
- stade mi-floraison	1,26	0,58	16	36	0,95	0,24
- stade pleine floraison	1,18	0,47	14	38	0,84	0,21

SOURCE: Agri-gestion Laval, Conseil-Lait.

TABLEAU 10
RATION POUR VACHE ALLAITANTE, 500 kg
5,0^{kg} DE LAIT/JR (SANS PERTE DE POIDS)

	HAUTEUR HERBE (cm)	CONSOMMATION D'HERBE* (kg/jr)	ENe (Mcal)		DIFFERENCE
			BESOIN	APPORT	
<u>Pâturage de graminées</u>					
- stade feuilles	12 à 15	70	11,9	15,8	+ 3,9
- stade feuilles	8	45	11,9	10,2	- 1,7
- stade pleine floraison	12 à 15	70	11,9	13,3	+ 1,4
- stade pleine floraison	8	45	11,9	8,6	- 3,3
<u>Pâturage de légumineuses</u>					
- stade feuilles	12 à 15	70	11,9	15,8	+ 3,9
- stade feuilles	8	45	11,9	10,2	- 1,7
- stade pleine floraison	12 à 15	70	11,9	14,0	+ 2,1
- stade pleine floraison	8	45	11,9	9,0	- 2,9

* On présume que le stade de végétation ne fait pas varier la consommation totale.

La vache pourra consommer 70 kg d'herbage par jour à condition que le pâturage soit sapide et relativement court. La longueur de l'herbe pour un taux de consommation maximum varie de 12 à 15 cm.

TABLEAU 11
RATION POUR TAURE FIN GESTATION, 450 kg

DESCRIPTION PÂTURAGE STADE DE MATURE	HAUTEUR HERBE (cm)	CONSOMMATION (kg/jr)	ENe (Mcal) BESOIN	(Mcal) APPORT	GAIN PREVU (kg/jr)
Pâturage de légumineuses (stade de pré-floraison)	12 à 15	60	9,7	13,6	0,4
Pâturage de légumineuses (stade de pré-floraison)	8	40	9,7	9,0	-

TABLEAU 12
RATION POUR GENISSE: 230 kg, AGE: 8 MOIS

DESCRIPTION PÂTURAGE STADE DE MATURE	HAUTEUR HERBE (cm)	CONSOMMATION (kg/jr)	GAIN PERMIS (kg/jr)
Pâturage de légumineuses (stade de pré-floraison)	12 à 15	43	0,66
Pâturage de légumineuses (stade de pré-floraison)	8	26	0,11

TABLEAU 13
RATION POUR TAURE: 425 kg, AGE: 24 MOIS

DESCRIPTION PÂTURAGE STADE DE MATURE	HAUTEUR HERBE (cm)	CONSOMMATION (kg/jr)	GAIN PERMIS (kg/jr)
Pâturage de légumineuses (stade de pré-floraison)	12 à 15	70	0,70
Pâturage de légumineuses (stade de pré-floraison)	8	45	0,19

Les tableaux 11, 12 et 13 démontrent que durant la saison de paissance, les génisses et taures de boucherie doivent avoir accès à des pâturages dont la hauteur de l'herbe varie entre 12 et 15 centimètres pour avoir des taux de gains optimaux permettant des vêlages à deux ans.

Pour les ruminants, l'ingestion est à son maximum lorsque l'herbe mesure entre 12 et 15 cm de hauteur. Alors, il est important de régir les paissances afin de permettre le regain nécessaire, grâce à des intervalles d'utilisation de 4 à 5 semaines. Lorsque l'herbe a moins de 8 cm, il s'agit d'enlever les animaux pour éviter la surpaissance qui menace l'efficacité de la production vaches-veaux.

ORGANISATION D'UN PATURAGE EN ROTATION

Le tableau 4 démontre qu'il faut une superficie une fois et demie plus grande dans le cas des pâturages permanents et huit fois et demie, ~~pour~~ pour des pâturages naturels, si l'on compare ces deux types au pâturage en rotation. La formule rotation devient de plus en plus avantageuse avec l'augmentation du prix des terres. Lorsqu'il faut agrandir à l'intérieur des clôtures, le pâturage en rotation permet une meilleure utilisation des superficies disponibles cultivables.

Un pâturage en rotation c'est tout simplement la division des champs en parcelles généralement 5 à 6, qui seront broutées à tour de rôle. L'obstacle principal à surmonter pour profiter au maximum des pâturages, demeure l'inégalité de la croissance de l'herbe pendant la saison. Les fourrages croissent deux fois plus rapidement au printemps qu'en été. La sélection des espèces végétales, la fertilisation, le contrôle des paissances et l'addition de pâturages d'urgence et l'utilisation des regains de prairies peuvent minimiser ce problème. Vous devrez développer vos habiletés d'observateur pour ajuster continuellement le taux de changement, les périodes d'occupation et de repos de chaque parcelle.

AMENAGEMENT DES PATURAGES EN ROTATION

Pour une efficacité optimale des aménagements physiques d'un pâturage en rotation, il faut prévoir une petite parcelle ou aire de repos, qui donne accès aux autres parcelles plus grandes.

L'aire de repos où chacune des parcelles (si l'aire de repos n'est pas disponible) doit posséder les facilités suivantes:

- un abreuvoir ou une source d'eau disponible,
- un abri pour minéraux et sel,
- un boisé ou un abri pour ombrage,
- un huileur à mouches,
- un ratelier à foin,
- une trémie pour l'alimentation des veaux à la dérobée (si nécessaire),
- un corral.

1. Nombre de parcelles

Comment décider du nombre de parcelles nécessaires? André VOISIN, agronome et chercheur en pâturage nous a fourni la formule empirique suivante: (nombre de parcelles nécessaires = nombre de jour de repos nécessaires ÷ nombre de jours de paissance + 1). Exprimé d'une autre façon, la qualité d'herbe consommée et la vie productive de la flore sont contrôlées par les périodes de repos et de paissance. Lorsqu'on planifie un système de pâturages en rotation il faut se rappeler la phrase de M. John STEWART-SMITH, un rancher de l'Alberta: "une vache n'est qu'un outil pour la mise en marché des fourrages".

2. Période de repos avant une seconde paissance

La période de repos devra permettre à la flore d'accumuler des réserves dans ses racines et de restaurer sa vigueur. Par expérience, nous savons que le taux de croissance des herbages est deux fois plus rapide au printemps qu'au milieu de l'été. Alors la période de repos de l'été

doit être deux fois plus longue pour que la flore refasse ses réserves. Une faible productivité découle d'une période de repos trop courte. Cependant, le piétinage représente une perte élevée lorsque le fourrage est trop long et mature. VOISIN cite "une vache mange avec cinq gueules: une à l'avant et quatre aux pattes".

Les travaux de recherche rapportent que la période de repousse du printemps est de 25 jours et de 50, au milieu de l'été.

3. Durée de paissance

La durée de paissance devra être assez longue pour faire consommer tout le fourrage disponible et pas trop longue pour éviter de réduire la vigueur de la seconde repousse. Généralement 3 à 6 jours suffisent (moyenne de 5 jours) pour permettre une bonne repousse (4 paissances fournissent un rendement satisfaisant).

4. Grandeur des parcelles

En pratique, la dimension des parcelles sera déterminée par la superficie disponible divisée par le nombre de parcelles nécessaires pour assurer adéquatement la repousse.

5. Taux de chargement

Le taux de chargement varie avec les espèces fourragères, le coût et le temps de fertilisation appliquée, la fertilité du sol, le gain de poids vif espéré et la production laitière des vaches.

Il faut se rappeler que le taux de chargement et la production réalisée (gain de poids et kg de lait produit) sont matières de jugement et d'expérience basés sur l'observation régulière et attentive. Généralement 8 à 12 unités animales par hectare permettent de faire manger l'herbe rapidement à un stage feuillu et sapide et aussi de réduire les refus.

LA REGIE DES PATURAGES

- Fertilisation

Les quantités d'engrais à appliquer correspondent aux éléments prélevés par les plantes, à la fertilité du sol, à l'intensité de paissance et au taux de chargement des parcelles.

- Fauchage des refus

Cela permet d'avoir une herbe ayant un degré de croissance uniforme pour la prochaine passance. L'herbe rendue à maturité n'est pas consommée par les animaux et par le fait diminue la surface utile. Si possible faucher quelques jours avant la sortie des animaux pour permettre la consommation de l'herbe séchée.

- Ebousage

Une vache fiente de 12 à 18 fois et urine de 8 à 9 fois par jour. Cela provoque de nombreux refus dans les pâturages. Il est donc essentiel d'éliminer les bouses afin de restreindre le plus possible les pertes. L'épandage se fait surtout au printemps et lorsque la quantité nuit au rendement. Ces opérations s'effectuent à l'aide d'une herse à pâturage ou d'une herse à finir renversée.

- Ensemencement

Varie de façon générale de 3 à 7 ans, moyenne de cinq ans.

- Vasage

Technique qui consiste à réensemencer un pâturage sans labour afin d'en prolonger sa durée. Dès la fonte des neiges on réensemence à la volée avec environ un kilo de trèfle ladino à l'hectare.

- Désherbage

Technique qui consiste à réduire au minimum la compétition des plantes à détruire. Il existe plusieurs méthodes pour détruire les mauvaises herbes ou les contrôler: herbicides, jachère, rotation des cultures, bon choix de semences, fertilisation appropriée, etc...

CONCLUSION

L'aménagement d'un bon pâturage en rotation exige des efforts soutenus. C'est la meilleure façon d'obtenir de l'herbe de qualité et en quantité suffisante durant toute la saison de croissance.

Economiquement parlant, on a dit souvent que la rentabilité de cette technique était fonction du prix de la ressource sol. La ressource terre devenant de plus en plus dispendieuse et plus rare, on peut facilement conclure que les pâturages en rotation trouvent leur justification économique. Surtout lorsqu'à l'automne on prend en considération la condition de chair des vaches et le poids des veaux (tableau 6: + 70 kg pour des veaux mâles) ayant eu accès à des pâturages de qualité.

Les principales raisons qui militent en faveur de développer un système de pâturage rationalisé sont:

- les pâturages sont très efficaces pour réduire le coût de production de viande bovine;
- pour les vaches de boucherie les pâturages représentent 50% de la ration annuelle;
- la nutrition animale en pâturage ne coûte que 50 à 60% de celle fournie par les aliments entreposés.

BIBLIOGRAPHIE

CLARK, E.-Ann. Maximizing profit on pasture. University of Guelph.

CONSEIL DES PRODUCTIONS VEGETALES DU QUEBEC. Plantes fourragères.
AGDEX 120/20.

McCLELLAND, Hubert et Lise OUELLET. Rendement maximal des pâturages.
Traduction de l'article du Dr. E. Ann Clark. Université de Guelph.

McCLELLAND, Hubert. Qualité du pâturage. Colloque vache-veau.
Novembre 1983.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE DU QUEBEC. Textes des conférences du
Symposium vache-veau. 12 août 1982. St-Félicien.

TREMBLAY, Laurier, agr. Les pâturages. 12 août 1982. Grandes-
Bergeronnes.

LES TAUREAUX ÉPROUVÉS QUE NOUS APPORTENT-ILS?

Par: Roger Bergeron, agr., M.Sc
Secteur des bovins de boucherie
Service des productions animales

1. INTRODUCTION

L'achat d'un taureau reproducteur est une décision d'une extrême importance. Le (les) taureau (x) utilisé (s) dans votre troupeau contribue (ent) pour 50% du bagage génétique de tous vos veaux. Après trois générations seulement, l'apport génétique venant des taureaux compte pour 87,5% du total (figure 1).

Un choix judicieux du père de vos veaux s'impose. L'utilisation en insémination artificielle (I.A.) de taureaux éprouvés par la progéniture serait le choix le plus approprié. Cependant, les accouplements réalisés par l'I.A. chez des femelles de boucherie comptent pour approximativement 10% du total. Même si le nombre doublait au cours des prochaines années, il en demeure pas moins qu'un fort pourcentage des accouplements sont réalisés en saillie naturelle.

L'aspect des croisements ne sera aucunement abordé dans cette présentation. L'avantage des croisements n'est plus à démontrer. Cependant, les principes de sélection sont valables autant pour les sujets en race pure que les sujets croisés. Le but de la présentation est de vous donner des éléments qui vous guideront dans le choix d'un taureau éprouvé en station une fois que votre choix sur la race sera arrêté.

2. DÉFINITION

Groupe contemporain : Groupe d'animaux d'une même race, d'un même sexe, ayant un âge similaire élevé dans un même environnement.

Phénotype : Valeur mesurée ou observée d'un individu pour un caractère. Le phénotype (P) d'un animal est le reflet de la génétique (G) d'un animal dans son environnement (E) ($P = G + E$).

Héritabilité (h^2) : La proportion de variation d'un caractère qui est transmis par les gènes des parents à leurs descendants

$$h^2 = \frac{\text{variation due à la génétique}}{\text{variation observée}}$$

- Corrélation (r)** : Une mesure variant de - 1,0 à 1,0 indiquant comment 2 caractères précis sont associés. Une corrélation positive indique que lorsque le caractère A augmente le caractère B augmente également. Une corrélation négative indique que lorsque le caractère A augmente le caractère B va diminuer. Plus la valeur est élevée plus l'association entre les caractères est forte.
- Sélection** : Choix d'un animal comme futur reproducteur. Les performances sont à prendre en considération.
- Intensité de sélection** : Indique le pourcentage d'animaux qui sont conservés comme reproducteurs, l'intensité de sélection augmente quand le pourcentage d'animaux retenu diminue.
- Intervalle de génération**: L'âge moyen des parents (mâles et femelles) à la naissance de leurs descendants.

3. DISTRIBUTION D'UNE POPULATION (courbe normale)

- Distribution normale** : C'est la répartition du nombre d'animaux en fonction de leur niveau de performance pour un caractère donné. Beaucoup d'animaux se retrouvent près de la moyenne et peu vont être très bon ou très pauvre (figure 2). La distribution normale s'applique également pour l'ensemble des troupeaux à l'intérieur d'une race donnée.

4. PROGRAMMES DE CONTROLE

Trois programmes de contrôle à domicile, en station et par la progéniture existent pour positionner un animal par rapport à ces contemporains. L'objectif de chacun des programmes est d'estimer la valeur génétique des animaux. Cependant, le degré de précision de chacun des programmes diffèrent sensiblement (figure 3).

5. SÉLECTION

Plus l'héritabilité du caractère (tableau 1) pour lequel on sélectionne est élevé, plus l'amélioration génétique sera rapide. Le progrès génétique pour un caractère est d'ailleurs plus rapide lorsqu'on sélectionne uniquement pour ce caractère que lorsqu'on sélectionne pour plusieurs caractères simultanément.

La figure 4 présente l'évolution attendue de la moyenne du gain quotidien d'une population entre générations lorsqu'on sélectionne des taureaux ayant un gain moyen quotidien de 15% supérieur à la moyenne de la race et cela en statuant que l'environnement est constant. Pour calculer l'amélioration annuelle, il faut diviser l'augmentation réalisée par génération par l'intervalle de génération.

6. ÉVALUATION EN STATION

Le but de l'évaluation des taureaux de boucherie en station est de comparer dans un milieu identique des taureaux d'âge voisin d'une même race provenant de différents éleveurs pour déterminer le plus précisément possible les taureaux au meilleur potentiel génétique. Un tel regroupement permet la prise de données plus complète sur les taureaux (ex.: gras dorsal, circonférence scrotale).

Du nombre de taureaux évalués en station, 50% en moyenne auront un indice égal ou supérieur à 100 et pourront être offerts à travers les différentes ventes. Toute personne désireuse d'acheter un taureau devrait se présenter tôt sur le site de la vente de façon à se procurer et consulter le catalogue de vente (voir fiche d'encan) et d'avoir le temps de visualiser de près les taureaux qui répondent le plus à ses besoins.

On peut se questionner sur l'aspect le plus important à prendre en considération lors de l'achat d'un taureau? Il ne faut jamais oublier que ce qu'on recherche est un taureau reproducteur et que l'animal choisi doit s'acquitter de sa tâche adéquatement. Un parallèle entre un taureau et un tracteur est présenté au tableau 2.

7. IMPORTANCE DE LA CAPACITÉ REPRODUCTIVE

La circonférence scrotale d'un taureau qui est une mesure assez facile à prendre est un bon indice de sa capacité reproductive. Elle est le premier point à considérer lors de l'achat d'un mâle. Un taureau ayant la meilleure performance du groupe ne vous est d'aucune utilité s'il n'est pas en mesure de se reproduire.

Pour éviter tout problème éventuel, une circonférence scrotale minimum des taureaux en fonction de leur race et de leur âge doit être rencontrée (tableau 3). Cependant, lors de l'achat d'un taureau à la fin du test, il est à considérer sérieusement de retenir un taureau présentant une circonférence scrotale substantiellement plus grande que le minimum requis pour la race. L'utilisation de taureaux ayant une circonférence scrotale supérieure à la moyenne sera avantageuse à long terme car ce caractère affectera les performances reproductives de ces filles (tableau 4).

La forme du scrotum est importante car elle indique l'habileté du taureau à varier sa température testiculaire selon la température ambiante (figure 5). L'habileté à contrôler la distance entre le corps et les testicules est très importante car la température testiculaire doit être quelques degrés plus bas que la température du corps.

Le nombre de femelles qu'un taureau peut accoupler par période varie en fonction de son âge (tableau 5). Il est important de ne pas exiger trop d'un jeune taureau car tout allongement de la période de saillie est très coûteuse (tableau 6).

8. VALEUR ÉCONOMIQUE

Allouer une valeur marchande aux taureaux évalués en station d'épreuve est une tâche délicate. Cette valeur est fonction du prix de base considérée pour la race et variera en fonction de l'indice et la qualité du reproducteur. Lorsqu'on y regarde de plus près, on constate que la valeur marchande du taureau variera avec le gain moyen quotidien des veaux sur la ferme, l'âge à la vente des veaux, le nombre de descendants engendrés par année, le nombre d'années d'utilisation dans le troupeau, le prix de vente des veaux et le prix de revente du taureau lui-même.

Le tableau 7 présente une valeur ajoutée pour les taureaux de différentes races pour chaque augmentation d'un point d'indice gain. Selon les paramètres retenus pour les calculs, la valeur ajoutée par point d'indice varie de 38 (HE) à 47 \$ (SM). La valeur marchande minimum calculée pour les taureaux peut être déterminée en prenant la valeur de l'animal pour la viande auquel on additionne une valeur ajoutée par la génétique. Dans l'exemple ci-dessous, la contribution de la génétique a été chiffrée à partir d'un taureau de 95 d'indice qui est l'indice moyen des taureaux contrôlés, non vendus dans les ventes régulières, mais demeurant en circulation. Le prix du kg de poids vif peut être basé sur le prix des bovillons d'engraissement moins 0,04 \$ à 0,05 \$.

Exemple de calcul (Race Charolais)

$$\begin{aligned}
 \text{Poids au sevrage} &= \text{GMQ} && \frac{1}{Z} && h^2 \text{ du GMQ} && r \text{ entre les GMQ} \\
 \text{ajouté par point} &= (\text{nais-sevra-} && \times && (\text{test}) && \times \\
 \text{d'indice pour un} & \text{ sance ge)} && && && (\text{naissance-se} \\
 \text{veau} & && && && \text{vrage vs test}) \\
 & && \times \text{ âge au sevrage} && \times 1\% && \\
 & && && && \\
 & = 1,00 \text{ kg/j} && \times 0,5 && \times 0,475 && \times 0,7 && \times 240 \text{ j} && \times 0,01 \\
 & = 0,40 \text{ kg}
 \end{aligned}$$

$$\begin{aligned}
 \text{Valeur monétaire} &= \text{Poids au} && \times && \text{Prix des} && \times && \text{Nombre de veaux} \\
 \text{ajoutée par} & \text{ sevrage} && && \text{veaux au} && && \text{produits} \\
 \text{point d'indice} & \text{ ajouté} && && \text{sevrage} && && \\
 & && && && && \\
 & = 0,40 \text{ kg} && \times 2,25 \text{ \$/kg} && \times 50 \\
 & = 45 \$
 \end{aligned}$$

$$\begin{aligned}
 \text{Valeur mar-} &= \text{Valeur monétaire} && + && \text{Valeur ajoutée par} \\
 \text{chande minimum} & \text{ pour la viande} && && \text{la génétique} \\
 & && && \\
 & = \text{Poids final} && \times && \text{Prix du marché} && + && \text{Valeur monétai-} \\
 & \text{d'indice supérieur à 95} && && \text{ajoutée par point d'indice} && \times && \text{Nombre de points} \\
 & && && && && \\
 & = 500 \text{ kg} && \times 2,00 \text{ \$/kg} && + 45 \$ && \times 10 \\
 & = 1\ 450 \$
 \end{aligned}$$

A titre d'information, le tableau 8 présente les prix de vente moyens payés en Ontario pour les taureaux évalués en station d'épreuve.

9. CONCLUSION

Après 3 générations, l'apport du bagage génétique des taureaux compte pour 87,5% du total.

Sélectionner principalement les taureaux sur des caractères importants économiquement dont l'héritabilité est élevée.

L'insémination artificielle (I.A.) est à prioriser due à la précision de l'évaluation du potentiel génétique et à l'intensité de sélection plus grande qu'en service naturel.

Utiliser des taureaux positifs seulement. Les taureaux évalués quelques années auparavant qui engendrent bien sont des sujets intéressants à considérer lors de l'achat d'un reproducteur.

La circonférence scrotale et la forme du scrotum sont importants à considérer. Le tout doit être complété par un suivi du taureau dans la période d'accouplement.

Le taureau ne doit pas présenter de défauts majeurs dans ses pieds et membres, la qualité de son travail et sa longévité en dépendent.

En moyenne, le prix à l'achat d'un taureau devrait augmenter avec l'accroissement de son indice.

SAINTE-FOY, 1989-02-02

LISTE BIBLIOGRAPHIQUE

1. ALBERTA AGRICULTURE, 1988. Beef herd management. Reference binder and study guide. Edmonton, Alta. Section 202, pp. 1-7.
2. ALBERTA AGRICULTURE, 1981. The beef cow-calf manual. Edmonton, Alta. Agdex No 420/10. pp. 28-30.
3. ANONYME, 1988. Bull session. Ontario Ministry of Agriculture and Food. October 1988. p. 14.
4. CHESNAIS, J.P. and H. SONG, 1988. Estimation of the genetic value of beef cattle from on-farm records using the animal model. Canadian department of Agriculture. Ottawa, Ont. pp. 219-237.
5. COMITÉ DE RÉFÉRENCES ÉCONOMIQUES EN AGRICULTURE DU QUÉBEC, 1988. Veaux et bouvillons d'engraissement. M.A.P.A.Q. Agdex 422/855. Mars 1988. 5 p.
6. COMITÉ DE RÉFÉRENCES ÉCONOMIQUES EN AGRICULTURE DU QUÉBEC, 1987. Veaux et bouvillons d'engraissement. M.A.P.A.Q. Agdex 422/855. Septembre 1987. 5 p.
7. COULTER, G.H., 1988. Evaluating and managing the herdsire for reproduction. Agriculture Canada research station. Lethbridge. Alta. T1J 4B1 pp. 18-26.
8. DUGGAN, M.V., 1988. Evaluating genetics in a beef bull. A presentation to the Coldstream test station field day. April 1. 7 p.
9. HOLTMANN, W. et C. BERNIER, 1980. Facteurs à considérer dans la sélection des taureaux. CPAQ. Symposium: Production viande bovine, la productivité de l'entreprise vache-veau. Qc, 17 avril. pp. 39-48.
10. LAPOINTE, G., 1988. La régie du troupeau pour une meilleure productivité. M.A.P.A.Q. Journée d'information sur la production bovine. Pour l'Outaouais, un avenir boeuf. Hull, 10 septembre. pp. 16-19.
11. McMORRIS, M. and E. PAOLA DE ROSE, 1988. Beef breeding terms defined. Ontario Ministry of Agriculture and Food. Agdex 420/21. January 1988. 4 p.
12. ST-ARNAUD, H. et H. ROCHON, 1983. La sélection dans le troupeau vache-veau CPAQ. Colloque vache-veau pour une meilleure efficacité de l'entreprise. Qc, 24 novembre. pp. 7-19.

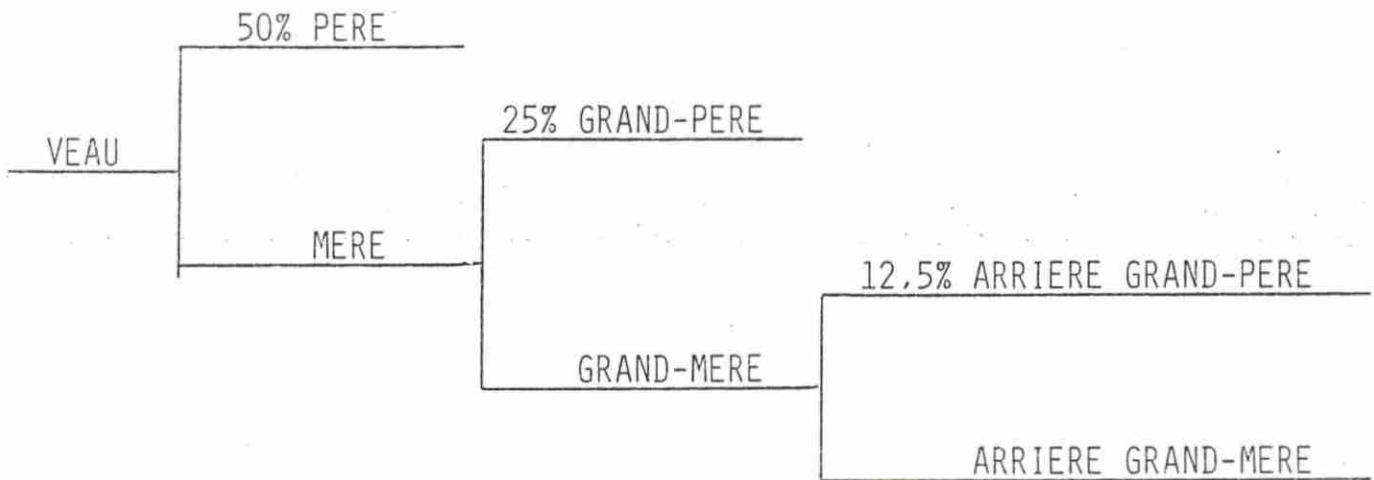


FIGURE 1: CONTRIBUTION GÉNÉTIQUE DES TAUREAUX

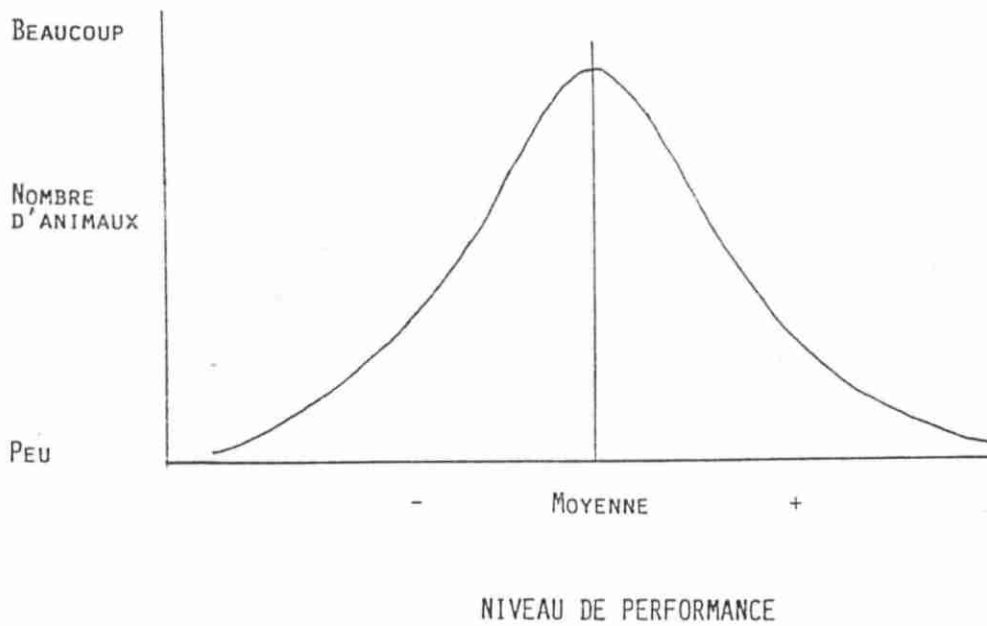


FIGURE 2: DISTRIBUTION NORMALE D'UNE POPULATION

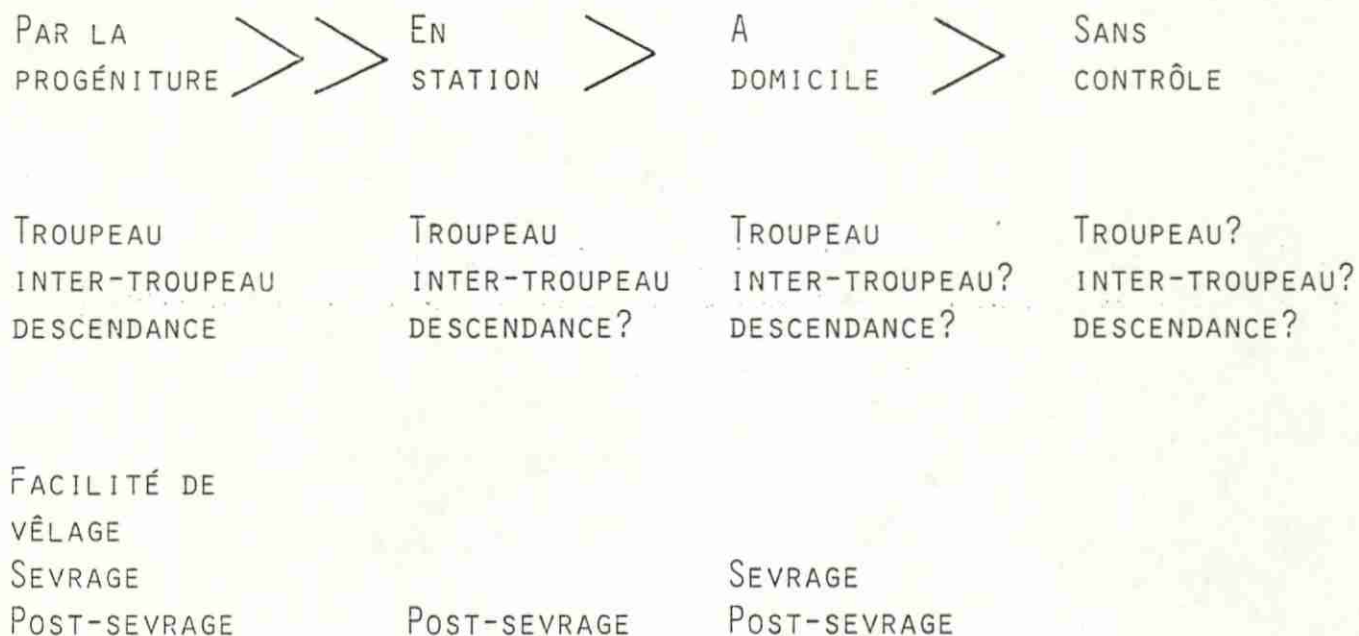


FIGURE 3: COMPARAISON DES PROGRAMMES DE CONTRÔLE

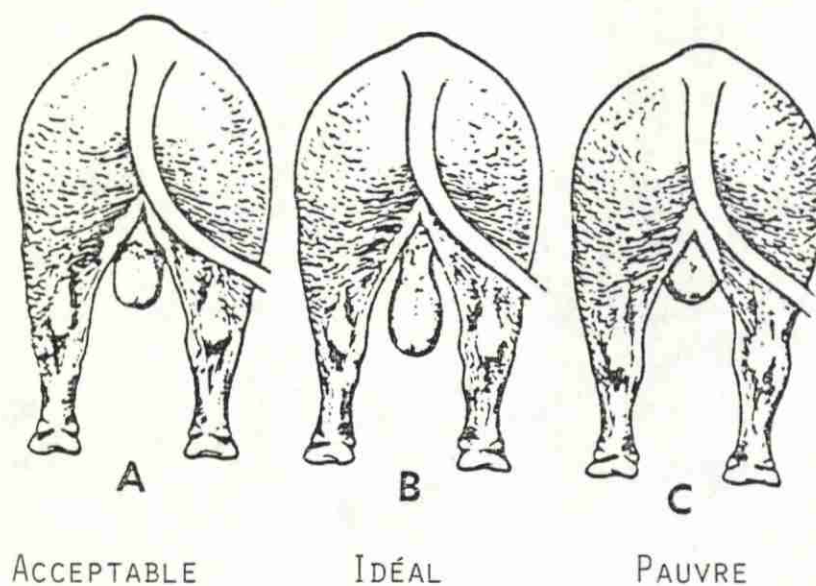


FIGURE 5: DIFFÉRENTES FORMES DE SCROTUM

SOURCE: COULTER, 1988

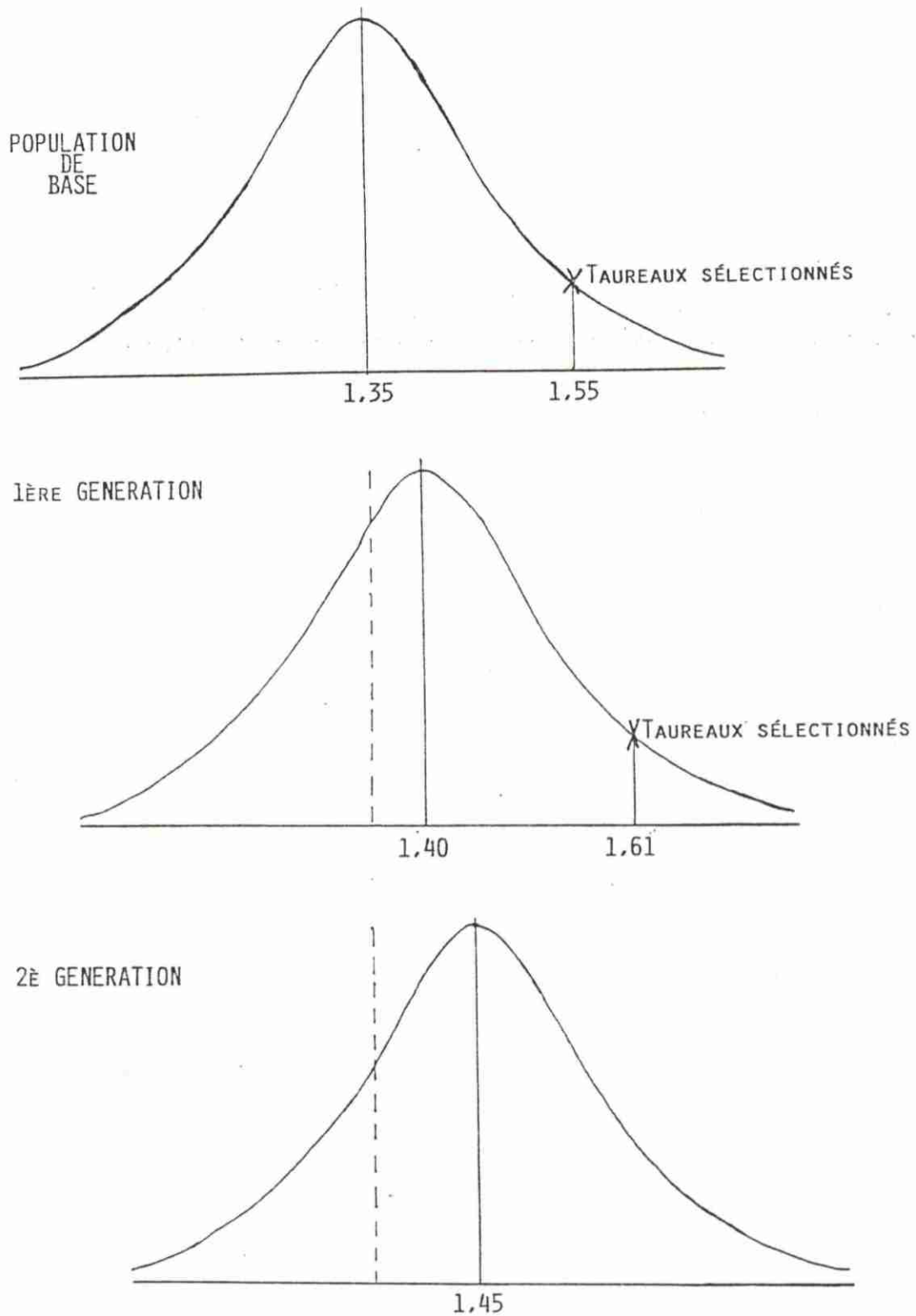


FIGURE 4: ÉVOLUTION DE LA MOYENNE DU GAIN QUOTIDIEN ENTRE GÉNÉRATIONS EN SÉLECTIONNANT POUR CE CARACTÈRE

TABLEAU 1: HÉRITABILITÉ DE CERTAINS CARACTÈRES CHEZ LES BOVINS DE BOUCHERIE

CARACTERES	HERITABILITE (%)
DIFFICULTÉS AU VÊLAGE	5 à 15
POIDS À LA NAISSANCE	25 à 40
POIDS AU SEVRAGE	25 à 30
POIDS À UN AN	50 à 60
GAIN QUOTIDIEN NAISSANCE-SEVRAGE	25 à 30
GAIN QUOTIDIEN SEVRAGE-UN AN	45 à 50

SOURCE: ALBERTA AGRICULTURE, 1988

Test no : 051 87.11.02

FICHE D'ENCAN

11 / PSF51

ASBESTOS
du 87.11.30 au 88.04.19

Lot : _____

IDENTIFICATION & GENEALOGIE DU TAUREAU : ROG 40W

RACE : Hereford acère

Etiquette : 40

Père : BERG 100S SUPERIEURTaureau : ROG 40W EXCELLENT P2336262Mère : BONNE P 3333333Grand-père maternel : RON 333H ANCIEN**PERFORMANCES NAISSANCE-SEVRAGE** (contrôle P.E.B. à domicile, données fournies par l'éleveur)

Type de Naissance	Date Naissance (aa.mm.jj)	Poids Naissance (kg)	Age Mère au Vêlage (an mois)	Facilité de Vêlage	Gain Corrigé G.M.Q. (kg/jr)	Indice	Rang
Simple	87.04.28	31	5 an(s) 2 mois	SANS AIDE	0.97	- -	- -

RESULTATS D'EVALUATION GENETIQUE EN STATION D'EPREUVE

	Poids Corrigé 200 Jrs (kg) (1)	Poids Initial (kg)	Poids Final (kg)	Gain sur Test (kg/jr)	Poids Corrigé 365 Jrs (kg)	Gras Dorsal (mm)	CONFORMATION				
							A	M	Pieds et Membres		
ROG 40W	225	240	452	1.51	475	5.0	P	U	S et		
Moyennes du groupe	234	261	451	1.36	458	3.3	A	C	R U Membres		
	(1) Poids non contrôlé en station.						E	L	N A		
	Hauteur aux hanches		Circonférence scrotale				C	T	A	P	
	Réelle (cm)	Corrigée (cm)	Réelle (cm)	Corrigée (cm)	Capacité reproduct. (2)		E	U	N	O	
ROG 40W	125.0	125.7	37.0	37.3	TRES BON		G	E	.	T	
Moyennes du groupe	125.5	123.9	33.1	32.7	TRES BON		E		.	.	
	(2) La capacité reproductrice est basée sur la mesure réelle de la circonférence scrotale.						N.				
							7	4	5	7	
							Conformation excellente				
							9	5	5	5	

INDICE GAIN : 111

ELEVEUR : SELECTIONNEUR, PUR-SANG

ACHETEUR : AVANT-GARDEPRIX : 1700 \$

TABLEAU 2: COMPARAISON D'UN TAUREAU À UN TRACTEUR

TAUREAU	TRACTEUR
RACE	MARQUE
TATOUAGE	NO DE SÉRIE
NO D'ENREGISTREMENT	IMMATRICULATION
GÉNÉALOGIE	SERVICE DU CONCESSIONNAIRE
GAIN SUR LE TEST	VITESSE DE ROUTE
POIDS CORRIGÉ À 365 JOURS	PESANTEUR
GRAS DORSAL	CONFORT
HAUTEUR AUX HANCHES	HAUTEUR DU SIÈGE P/R AU SOL
CIRCONFÉRENCE SCROTALE	CARBURANT
APPARENCE GÉNÉRALE	ALLURE DU TRACTEUR
MUSCULATURE	STABILITÉ
PIEDS ET MEMBRES ANTÉRIEURS	QUALITÉ DES PNEUS ET RÉSISTANCE DE L'ESSIEU AVANT
PIEDS ET MEMBRES POSTÉRIEURS	QUALITÉ DES PNEUS ET RÉSISTANCE DE L'ESSIEU ARRIÈRE
INDICE GAIN	FORCE DU MOTEUR

TABLEAU 3: CIRCONFÉRENCE SCROTALE MINIMUM POUR DES TAUREAUX DE 12 À 14 MOIS D'ÂGE ET HÉRITABILITÉ DE LA CIRCONFÉRENCE SCROTALE À L'ÂGE D'UN AN POUR DIFFÉRENTES RACES

RACES	CIRCONFERENCE SCROTALE	
	MINIMUM (CM)	HÉRITABILITÉ À L'ÂGE D'UN AN
ABERDEEN-ANGUS	32	0,22
BLONDE D'AQUITAINE	30	N.D.
CHAROLAIS	32	0,46
HEREFORD	31	0,87
LIMOUSIN	30	0,94
SHORTHORN	31	1,01
SIMMENTAL	33	0,63

N.D. : NON DISPONIBLE

SOURCE: COULTER, 1988

TABLEAU 4 : CORRÉLATION GÉNÉTIQUE ENTRE LES MESURES TESTICULAIRES DES TAUREAUX ET DE CERTAINS CARACTÈRES DE PERFORMANCES DE LEURS DESCENDANTES

CARACTERES	NOMBRE DE SUJETS	COEFFICIENT MOYEN DE CORRELATION
AGE AU 1ER ACCOUPLEMENT	24	- 0,77
AGE AU 1ER VÊLAGE	22	- 0,66
TAUX DE GESTATION	22	0,66

SOURCE: TOELLE AND ROBISON, 1985 - CITÉ PAR COULTER, 1988

TABLEAU 5 : NOMBRE MOYEN DE FEMELLES À PRÉSENTER À UN TAUREAU PAR PÉRIODE D'ACCOUPLEMENT EN FONCTION DE SON ÂGE

AGE DU TAUREAU	NOMBRE DE FEMELLES
1	15 - 20
2	30 - 35
3	35 - 40
4	35 - 40

TABLEAU 6: PERTE MONÉTAIRE ASSOCIÉE À L'ALLONGEMENT DE LA PÉRIODE DE SAILLIE DE 20, 30 ET 40 JOURS DÛ AU TAUREAU SUR LA PRODUCTION DE 25 VEAUX POUR DIFFÉRENTS PRIX DE VENTE

ALLONGEMENT PERIODE DE SAILLIE (J)	GMQ (KG/J)	PRIX DE VENTE (\$/KG)			
		2,00	2,20	2,40	2,60
20	0,80	400	440	480	520
	0,90	450	495	540	585
	1,00	500	550	600	650
	1,10	550	605	660	715
	1,20	600	660	720	780
30	0,80	600	660	720	780
	0,90	675	743	810	878
	1,00	750	825	900	975
	1,10	825	908	990	1 073
	1,20	900	990	1 080	1 170
40	0,80	800	880	960	1 040
	0,90	900	990	1 080	1 170
	1,00	1 000	1 100	1 200	1 300
	1,10	1 100	1 210	1 320	1 430
	1,20	1 200	1 320	1 440	1 560

TABLEAU 7 : VALEUR MARCHANDE ADDITIONNELLE POUR CHAQUE AMÉLIORATION D'UN POINT DE L'INDICE GAIN POUR DIFFÉRENTES RACES

RACE	GMQ (1) (KG/J)	PRIX MOYEN DES VEAUX (2) (\$/KG)	VALEUR AJOUTEE/1 POINT D'INDICE	
			POIDS (3) (KG)	DOLLARS (4) (\$)
CH	1,00	2,25	0,40	45,00
HE	0,90	2,13	0,36	38,34
LM	1,01	2,26	0,40	45,20
SM	1,08	2,19	0,43	47,09

- (1) GAIN DE POIDS MOYEN DES MÂLES ET DES FEMELLES DE LA NAISSANCE AU SEVRAGE DES TROUPEAUX PARTICIPANTS AU PEG (RAPPORT ANNUEL 1986-87)
- (2) PRIX MOYEN DE 1986 ET 1987 DES VEAUX AUX VENTES SPÉCIALISÉES
 (HE PRIX MOYEN POUR LES 500 À 600 LB)
 (CH, LM, SM PRIX MOYEN POUR LES 550 À 700 LB)
- (3) POIDS ADDITIONNEL D'UN VEAU POUR UN SEVRAGE À 240 JOURS D'ÂGE
- (4) VALEUR MONÉTAIRE CALCULÉE POUR 50 VEAUX

TABLEAU 8: PRIX DE VENTE MOYEN POUR 1988 DES TAUREAUX DE DIFFÉRENTES RACES ÉVALUÉS DANS LES STATIONS DE L'ONTARIO.

RACE	PRIX DE VENTE (\$)
ABERDEEN ANGUS	1 520
BLONDE D'AQUITAINE	1 750
CHAROLAIS	2 047
HEREFORD	1 513
LIMOUSIN	1 957
SALERS	1 475
SHORTHORN	1 231
SIMMENTAL	1 820

SOURCE: OMAF, 1988.

LA RENTABILITE DANS LA PRODUCTION BOVINE

...C'EST UNE FOULE DE PETITS POINTS

PAR MARCEL SAUVE, AGRONOME

BUREAU DE RENSEIGNEMENTS AGRICOLES DE SAINT-HYACINTHE

L'évolution dans la production bovine depuis les dernières années n'a pas été aussi intéressante techniquement parlant comparativement à certains autres secteurs de l'agriculture. On a qu'à mentionner l'amélioration génétique des vaches laitières leur permettant de produire plusieurs fois les besoins d'un veau. Quand on regarde l'évolution de la productivité dans le secteur bovin, il n'y a rien d'extraordinaire car on est toujours à un seul veau par vache par année.

Après observation, on réalise que ceux qui réussissent dans ce domaine, que ce soit ici ou dans d'autres régions, sont ceux qui exploitent EFFICACEMENT les ressources disponibles et gèrent bien leur production.

Dans la région de Saint-Hyacinthe, les données les plus récentes de la Régie des Assurances du Québec nous révèlent que dans le vache-veau, il y a 37 producteurs sur 4 840 soit .8% et que le nombre total de vache de boucherie s'élève à 1055 sur un total provincial de 146,274 soit .7%. De plus la ferme moyenne de la région compte 28.5 vaches par rapport à la moyenne provinciale de 30.2 vaches/ferme.

Au niveau des fermes d'engraissement, la région de Saint-Hyacinthe compte 25 producteurs pour un nombre total de 3 047 bouvillons, soit une moyenne de 122 par ferme, la plus haute de la province (statistique de 1987).

La production vaches-veaux permet à plusieurs de continuer à travailler à l'extérieur, à temps plein ou à temps partiel.

Le résultat de l'enquête en Abitibi-Témiscamingue de 1988 nous indique que dans les fermes de vaches-veaux, l'exploitant, l'épouse ou les deux travaillent à l'extérieur dans 60% des cas.

Comme je le mentionnais plus tôt, les fermes les plus viables sont celle qui utilisent efficacement les ressources disponibles tout en gardant une bonne proportion dans les composantes suivantes: champs, troupeau, gestion financière, etc...

Comme le démontre le tableau 1, une augmentation de 10 livres rapporte \$8,05/vache de plus. Une augmentation de \$0,05/livre a une influence encore plus forte soit un gain de \$18.55/vache. A ce chapitre, il est certainement assez

facile d'obtenir un "PLUS", soit par le biais de bonnes négociations tenant compte d'un beau produit, soit par la vente à une clientèle spéciale comme je l'ai vu chez deux producteurs.

Peut-être que la performance la plus facilement atteignable est sur le nombre de veaux vendus. Un changement de +1% procure un revenu supplémentaire de \$8,65/vache et +5% apporte un revenu de \$41,27/vache. Ces "PLUS" peuvent faire la différence entre la viabilité et la rentabilité.

Au niveau des parcs d'engraissements, la performance en rapport avec les critères techniques et économiques est très significative...

Sur l'ensemble du budget de production, il est important de constater que les frais variables représentent 88% du coût total de production dont la moitié pour l'achat du sujet, il faut donc lui porter une grande attention.

Lors d'une enquête du service de la production réalisée en 1983-1984, on a observé un taux de mortalité variant de .4 à 4.5% et un taux de rejet de sujets non finis de 0 à 1%. Une variation de 1% du taux de mortalité de part et d'autre de la moyenne permet d'en analyser l'impact sur le revenu net. Une variation de 1% du taux de mortalité change le revenu net de 23%. La diminution du revenu étant linéaire avec l'augmentation du taux de mortalité, un taux de 7.5% annule complètement le revenu net disponible.

Une variation de la vitesse de croissance affecte le coût du financement, l'efficacité alimentaire et par conséquent le coût d'alimentation. Un écart de 10% du taux de gain signifie une variation de 38% du revenu net disponible.

Chez les producteurs consultés en 1983-1984, le taux de croissance a varié de 1.79 à 2.45 lb/jour (.81 à 1.11 kg/jour). Donc il est possible à mon avis d'améliorer la performance STANDARD de 2.16 lb/jour (.98 kg/jour) et ce gain même de .10 kg/jour apportera des revenus supplémentaires de \$21,23/tête vendu.

Parmi les critères économiques, une variation de \$0,01/lb dans le prix de vente apporte un plus de \$11,90/tête. La variation dans le revenu net pour chaque cent d'écart dans le prix de vente est de 32%.

Il existe plusieurs autres critères techniques et financiers qui doivent être analysés de près afin de sortir gagnant dans cette production.

Les autres documents ci-joints vous aideront à mieux situer votre ferme et à y apporter les correctifs nécessaires.

BUDGET DE PRODUCTION

VACHE-VEAU

<u>REVENU:</u>	<u>FAR VACHE</u>	<u>MODELE</u> <u>65 VACHES</u>
Vente de veaux	\$460,00	\$29 900,00
A.S.R.A	\$156,00	\$10 140,00
Animaux de réforme	\$90,00	\$5 850,00
Divers (remb. Taxes etc)	\$14,00	\$910,00
 <u>DEPENSES:</u>		
Achat d'animaux	\$21,00	\$1 365,00
Aliments achetés	\$22,00	\$1 430,00
Médicam.+vétérinaire	\$12,00	\$780,00
Semences, engrais,pestic.	\$80,00	\$3 900,00
Entretien+réparation, Outillage+carburant	\$80,00	\$5 200,00
Travaux à forfait	\$13,00	\$845,00
Frais de mise en marché + transport	\$20,00	\$1 300,00
Assurance générale	\$14,00	\$910,00
Taxes	\$6,00	\$390,00
A.S.R.A	\$90,00	\$5 850,00
Marge de crédit	\$15,00	\$975,00
Electricité+téléphone	\$10,00	\$650,00
Honoraires professionnels	\$6,00	\$390,00
Auto+Camion	\$14,00	\$910,00
Divers	\$5,00	\$325,00
Salaires occasionnels	\$32,00	\$2 000,00
 <u>TOTAL:</u>	 \$440,00/VACHE	 \$23 220,00
Marge brute (sans amortissement)	\$280,00/vache	\$18 280,00
Coût de vie		- \$10 000,00
Réserve pour imprévus		- \$2 000,00
 <u>SOLDE POUR PAIEMENT:</u>	 \$96,60	 \$6 280,00

(Si prêt à l'D.C.A.D -8%-20 ans=\$59 000,00 de prêt)

BUDGET DE PRODUCTION

(400 BOVILLONS)

REVENU:

Vente de bouvillons (1191,6 lb a \$0,8556)		\$400 202,00
A.S.R.A (\$140,95/bouvillon vendu)	(12%)	\$54 689,00
Divers (remboursement de taxes, etc)		\$1 109,00

DEPENSES:

Achat de veaux (\$400,00 à \$583,00 chaque)	(51%)	\$233 439,00
Achat d'aliments	(5.6%)	\$25 936,00
Médicaments + vétérinaire		\$4 908,00
Semences, engrais, chaux, pesticide	(7.5%)	\$34 491,00
Litière		\$3 306,00
Entr. + réparation, outillage+carburant		\$21 019,00
Entretien des bâtisses+fond de terre		\$3 693,00
Travaux à forfait		\$3 851,00
Frais d'achat + vente (commission, transport etc...)		\$9 874,00
Assurances générales		\$3 211,00
Taxes		\$1 500,00
A.S.R.A	(7.3%)	\$30 050,00
Salaires occasionnels		\$5 000,00
Dépenses auto		\$1 240,00
Intérêt sur marge de crédit	(5.5%)	\$25 492,00
Electricité + téléphone		\$1 761,00
Honoraires professionnels + cotisation		\$1 500,00
Divers		\$2 129,00

TOTAL:

\$412 000,00

Marge (profit) brut (\$113,00/b vendu)		\$44 000,00
Coût de vie	-	\$12 000,00
Imprévis, 2% du Revenu net	-	\$9 000,00
*Solde pour paiement Moyen terme +long terme		\$23 000,00

*Une somme de \$23 000,00 permet de rembourser un prêt de \$212 000,00 à l'O.C.A.Q.

TABLEAU 1

IMPACT D'UNE MODIFICATION DE L'EFFICACITÉ
DES ATELIERS DE PRODUCTION VACHE-VEAU
SUR LE REVENU DES ELEVEURS

	CHANGEMENT	REVENU SUPPLEMENTAIRE (.7 VEAU/VACHE)	FERME 65 VACHES
 <u>1. POIDS DES VEAUX:</u>			
De 530 à 540 lbs	+ 10 livres	\$8,05	+ \$523,00
De 530 à 550 lbs	+ 20 livres	\$16,01	+ \$1 040,00
De 530 à 560 lbs	+ 30 livres	\$24,15	+ \$1 570,00
De 530 à 590 lbs	+ 60 livres	\$69,00	+ \$4 485,00
 <u>2. PRIX DES VEAUX (QUALITE):</u>			
De 1,15 à 1,20 \$/lb	+ 0,05 \$/lb	\$18,55	+ \$1 206,00
De 1,15 à 1,25 \$/lb	+ 0,10 \$/lb	\$37,10	+ \$2 412,00
De 1,15 à 1,30 \$/lb	+ 0,15 \$/lb	\$55,65	+ \$3 617,00
 <u>3. NOMBRE DE VEAUX VENDUS (EN % DU NOMBRE DE VACHE)</u>			
3.1 de 70 à 71%	+ 1%	\$8,65	+ \$522,00
3.2 de 70 à 72%	+ 2%	\$17,09	+ \$1 111,00
3.3 de 70 à 73%	+ 3%	\$25,41	\$1 651,00
3.4 de 70 à 75%	+ 5%	\$41,27	+ \$2 683,00

HYPOTHESE DE CALCUL:

Basé sur un prix garanti de \$1,55 par livre tel que calculé en 1986-1987 et un prix de vente de \$1,15 la livre. La variation du prix et du poids n'implique aucun coût supplémentaire, la différence étant attribuée à la génétique et à la gestion.

SOURCE:

Bovins de boucherie au Québec (novembre 1988)

TABLEAU 11

IMPACT D'UNE MODIFICATION DE L'EFFICACITE
DES PARCS D'ENGRAISSEMENT
SUR LE REVENU DES ELEVEURS

	CHANGEMENT	REVENU SUPPLEMEN- TAIRE (388 TETES VENDUS	FERME DE 400 BOVIL- LONS
 <u>1. CRITERES TECHNIQUES:</u>			
Mortalité et rejets	3% à 2%	\$7,86	+ \$3 050,00
Taux de gain/jour	0,98 à 1,08kg	\$21,23	+ \$8 237,00
	0,98 à 1,18 kg	\$42,46	+ \$16 474,00
 Rendement des champs			
Maïs fourrager	35,6 à 37,4 T.M	\$11,07	+ \$4 295,00
Maïs épis humide	9,3 à 9,8 T.M		
 <u>2. CRITERES ECONOMIQUES:</u>			
Achats de veaux (Rapport qualité- prix)	\$0,03/livre	\$17,35	+ \$6 732,00
Prix de vente des bovillons	\$0,01/livre	\$11,90	+ \$4 617,00

SOURCE:

Viande bovine croissance et finition - Agdex 420
C.P.A.Q - 1988

PRODUCTION VACHES-VEAUX

FEUILLE D'ANALYSE DES RESULTATS DE VOTRE FERME

	<u>GUIDE</u>	<u>VOTRE FERME</u>
<u>Efficacité des résultats économiques</u>		
1. Produit brut (ASRA incluse) \$/vache	>750
2. Frais variables \$/vache	<375
3. Frais fixes \$/vache	<100
4. Frais déboursés \$/vache	<450
5. Marge brute \$/vache	>375
6. Amortissements \$/vache	<125
7. Disponible \$/vache	>150

NOTE: Le "disponible par vache" sert à contribuer en tout ou en partie au coût de la vie familial et au remboursement des emprunts (capital et intérêts)

Efficacité des investissements

1. Actif total \$/vache	<4000
2. Animaux reproducteurs %	<30
3. Machinerie et équipement %	<25
4. Bâtiments %	<20
5. Fonds de terre %	<25
6. Roulement de capital années	<5

NOTE: Le roulement de capital s'obtient en divisant l'actif par le produit brut. Plus une entreprise est efficace au niveau de la productivité du capital investi, moins grand sera le nombre d'années.

Efficacité du financement

1. Maximum dette court terme \$/vache	<350
2. Maximum dette moyen et long terme \$/vache	<1000
3. Maximum endettement sur actif %	<40
4. Optimum actif sur dette	>3.0
5. Optimum dette court terme sur dette totale	<0.2
6. Service de la dette sur produit brut	<0.25
7. Service de la dette liquidités disponibles	>1.0

NOTE: Le service de la dette sur produit brut s'obtient en divisant les annuités (capital + intérêts) sur le produit brut; une entreprise efficace allouera moins de 25% du produit brut au remboursement de la dette. Le service de la dette peut aussi être mesuré en tenant compte des liquidités nettes disponibles après coût de vie et amortissements, divisé par les annuités à rencontrer. Une ferme efficace aura plus de 1\$ de liquidités nettes pour rembourser 1\$ de capital et intérêts sur sa dette.

GUIDEVOTRE FERMEEfficacité de la main d'oeuvre

1. Vaches/U.T.P.	<60
2. Heures travaillées/vache	<30
3. Livres veau produites/heure de travail	>15
4. Déboursé main d'oeuvre \$/vache	<25

NOTE: 3000 heures de travail constituent 1 U.T.P.

Efficacité de la machinerie

1. H.P. des tracteurs/vache	<1.5
2. Déboursé machinerie \$/vache	<100
3. Amortissements \$/vache	<75

NOTE: Un taux de 10% s'applique sur la valeur marchande

Efficacité des bâtiments

1. Pieds carrés/vache étable froide ouverte	<50
2. Déboursés bâtiments et clôtures \$/vache	<25
3. Amortissements \$/vache	<50

NOTE: Un taux de 5% s'applique sur la valeur marchande

Efficacité des champs

1. Acres culture et pâturages/vache	<5
2. Rendement prairies tonnes m.s./acre	>1.5
3. % A.D.F. des fourrages	<34
4. Déboursés cultures et pâturages \$/vache	<75

NOTE: Pour les fermes "extensives" on observe de 8 à 10 acres/vache

Efficacité de l'élevage

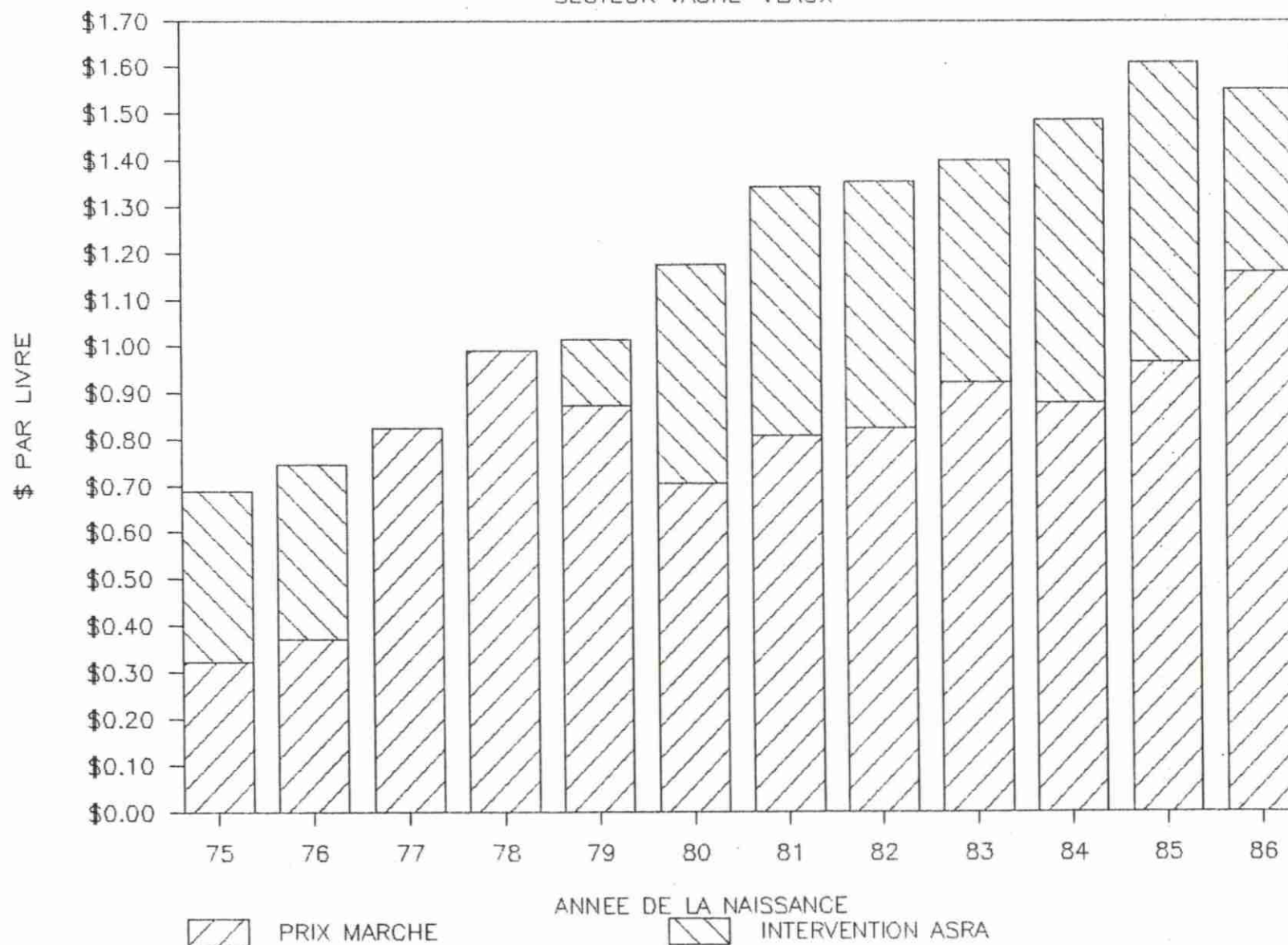
1. Veaux nés/vache %	>95
2. Veaux morts/vache %	<3
3. Veaux sevrés/vache %	>92
4. Veaux vendus/vache %	>72
5. Remplacement/vache %	<20
6. Poids à 200 jours mâles lbs	>575
7. Poids à 200 jours femelles lbs	>525
8. Veaux produits lbs/vache	>550
9. Veaux vendus lbs/vache	>400
10. Déboursés élevage (ASRA incluse) \$/vache	<150

NOTE: Le nombre de vaches considérées est basé sur celles qui ont été hivernées et le nombre de veaux vendus correspond au modèle conventionnel

CONSULTEZ VOTRE AGRONOME POUR L'INTERPRETATION DES RESULTATS!

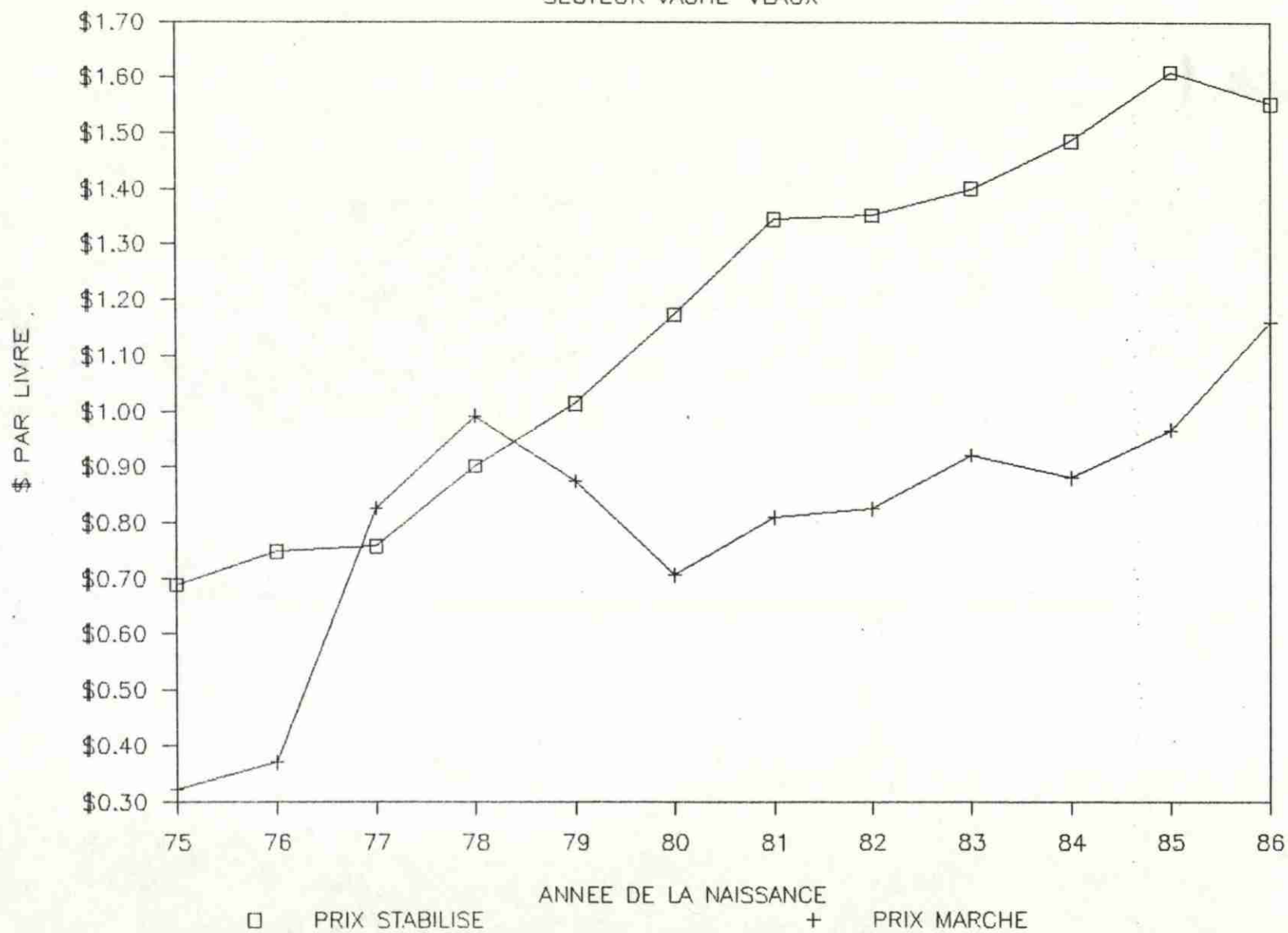
ETAT DE LA SITUATION

SECTEUR VACHE-VEAUX



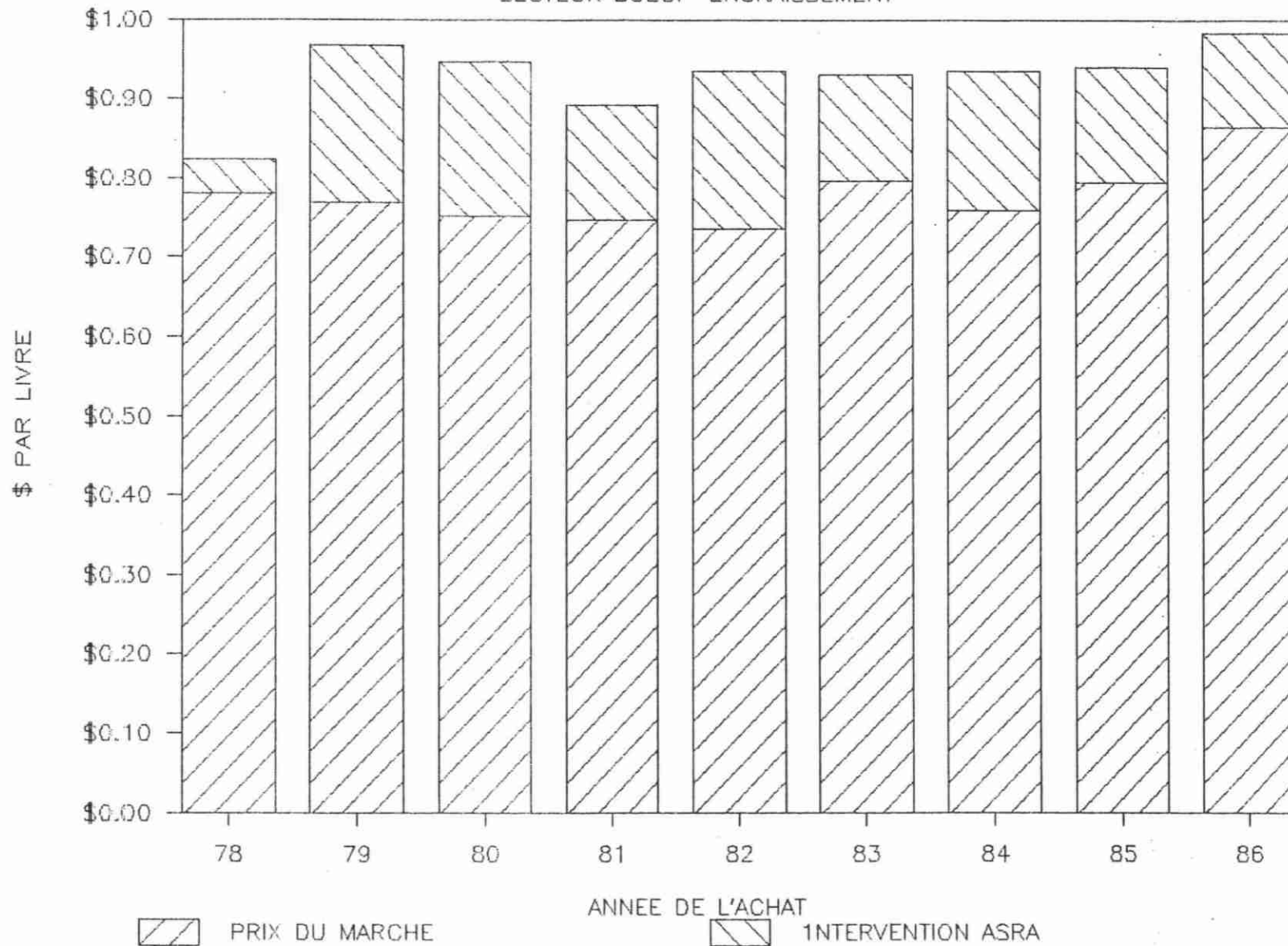
ETAT DE LA SITUATION

SECTEUR VACHE-VEAUX



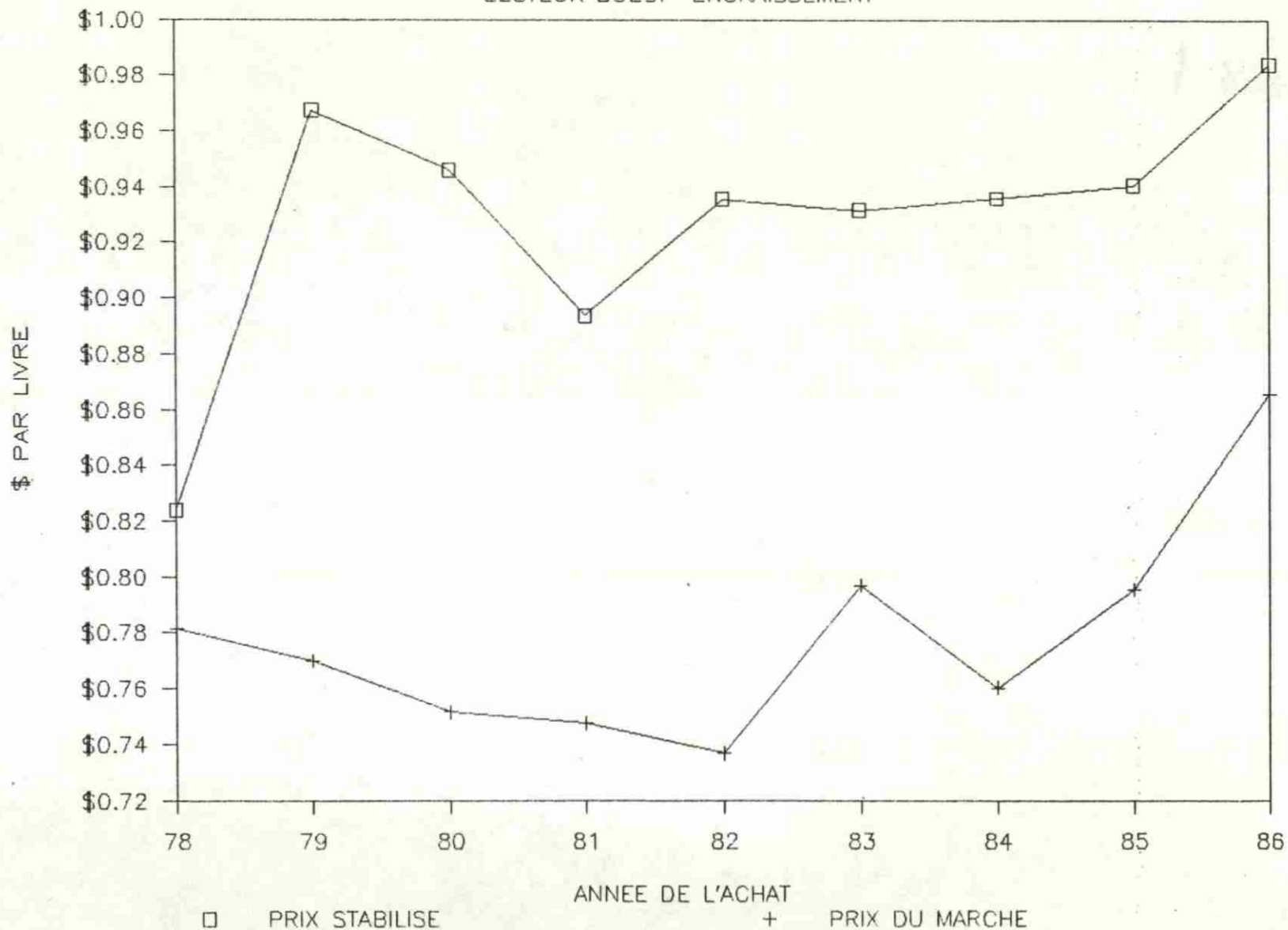
ETAT DE LA SITUATION

SECTEUR BOEUF-ENGRASSEMENT



ETAT DE LA SITUATION

SECTEUR BOEUF-ENGRASSEMENT



CONCLUSION

L'industrie bovine a connu et connaît toujours certains problèmes du côté rentabilité. En jetant un coup d'oeil sur les graphiques en annexe, on peut constater que dans le vaches-veaux, il y a toujours eu intervention de l'A.S.R.A sauf 1977 et 1978. Dans l'engraissement, la situation est identique car il y a toujours eu intervention de l'A.S.R.A depuis 1978. Cette production est plus extensive qu'intensive. Elle s'insère habituellement dans une perspective de complémentarité d'une autre production. Si c'est la production principale, elle est complétée par d'autres sources de revenus de la ferme comme l'érablière, l'exploitation de la ferme etc... ou carrément un travail extérieur.

Il est primordial de ne pas penser faire du boeuf sur des terres dispendieuses. Un prix de \$800,00/acre versus \$400,00 exige des paiements supplémentaires plus élevés qui peuvent mettre en péril toute l'entreprise (Prêt à 8% - 20 ans à l'O.C.A.2 coûte \$106,00/\$1 000,00 de prêt).

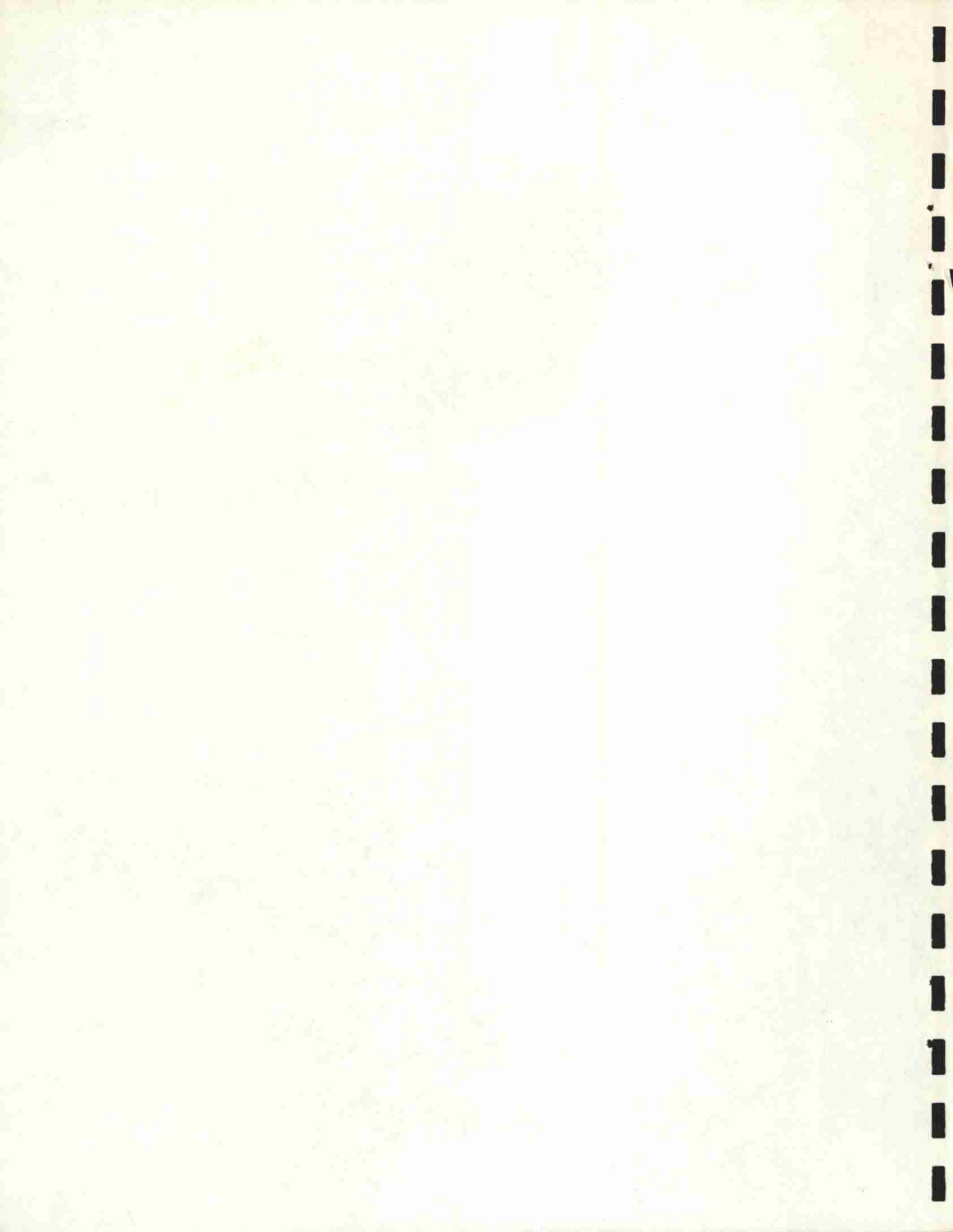
Si vous vous établissez dans une perspective d'aspirant agriculteur c'est à dire conserver son emploi à l'extérieur pendant au plus 5 ans, la ferme sera peut-être difficilement rentable même après ce délai et l'apport du revenu extérieur.

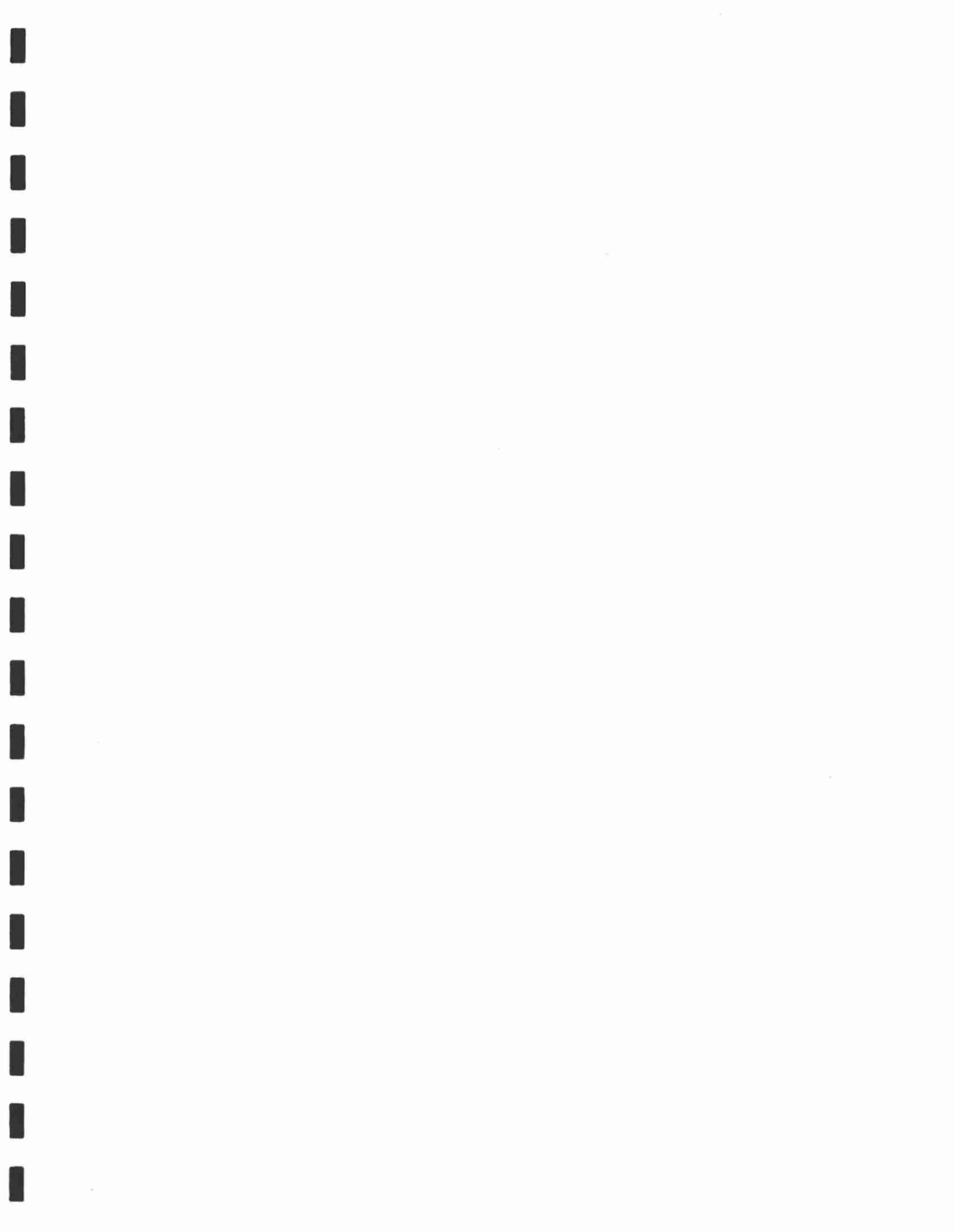
L'exploitation d'une ferme bovine devrait se faire, à mon avis en considérant le minimum d'investissement. IL ne faut pas tout chambarder et investir de grosses sommes d'argent dans les bâtiments et/ou l'outillage.

Diversifier son marché de façon à aller chercher un "PLUS" peut s'avérer intéressant. Regarder s'il y a lieu l'alternative de faire de la semi-finition peut, peut-être s'avérer intéressant. Un de mes confrères de l'Abitibi-Témiscamingue a remarqué lors d'une étude en décembre 1987 (et dans un contexte précis) que la semi-finition donnait une marge brute de plus de 1 $\frac{1}{2}$ le simple élevage vache-veau. Pour d'autres fermes, il serait peut-être intéressant de produire du boeuf biologique ou on mentionne que le prix peut atteindre 15 à 30% de plus que la normale. Un récent rapport d'agriculture Canada stipule que 10% des canadiens ont déjà consommés des aliments biologiques et que 18 à 24% seraient prêt a faire le saut. Donc pour certains ce marché peut-être intéressant.

Enfin de compte, il s'agit pour le producteur (trice) de produire a un coup moindre, d'être assez performant, d'être informé des besoins des consommateurs et de remplir ces besoins.

Ce texte n'est qu'un outil de réflexion supplémentaire sur le sujet. Il peut vous aider à prendre une décision éclairée et à comparer vos résultats avec un "STANDARD".





Bibliothèque Cécile-Rouleau



QMC A 567 414